Volume XXIII - No 8

Organe officiel de la C. T. C. C. — Québec, Montréal, Ottawa.

AOUT 1947

Les ouvriers des chantiers maritimes de Québec rompent avec le Congrès Canadien

Un événement syndical important vient de se produire dans le monde ouvrier de la région de Québec. Les ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon viennent de décider de rompre avec le Congrès Canadien du Travail et de se rallier au mouvement syndicat catholique (C.

nérale tenue à Lauzon, sous la times de Québec et de Sorel ont présidence de M. René Breton, pris contact avec la C.T.C.C. pour président de l'Union, l'orateur obtenir toutes les informations de principal a été M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C. Les ouvriers des chantiers maritimes avaient aussi été rencontrés auparavant par M. Lucien Dorion, organisateur du Conseil Général des Syndicats catholiques de Québec et par M. Marius Bergeron, conseiller juridique de la C.T.C.C.

Un courant s'établit maintenant chez les ouvriers des chantiers les compagnies maritimes dont le maritimes de la Province de Qué- siège social est au Canada debec, et déjà un bon nombre de

Au cours d'une assemblée gé- travailleurs des chantiers marinature à orienter cette importante industrie vers le mouvement syndical catholique.

> Dans le discours prononcé devant les ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon, M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., a fait, entre autres, la déclaration suivante:

"Le gouvernement canadien et

(Suite à la page 11),

Nouveau contrat dans les hôpitaux à Montréal

Le 7 juillet, le Conseil des Hôpitaux et l'Association des Employés d'hôpitaux de Montréal signaient un nouveau contrat de travail) Ce contrat s'applique à plus de la moitié des membres de l'Association des Employés d'hôpitaux et aux hôpitaux suivants : St-Jean de Dieu, Sacré-Coeur de Cartierville et Pasteur. Les négoication sont duré près de deux mois) Elles étaient dirigées par M. H.-H. Roy, surintendant de l'hôpital St-Luc, président du Conseil des Hôpitaux de Montréal et le comité de négociations de l'Association composé de MM. Léopold Brisson, président de l'Association, Joseph Plourde, trésorier, Charles Forget, président de la section St-Jean de Dieu, René Gravel, organisateur et agent d'affaires de l'Association, ainsi que de Mlle Rosa Lapalme, surveillante, à St-Jean de Dieu.

Voiei les principaux avantages que l'Association apporte à ses membres par la conclusion de ce contrat de travail :

- 1) une augmentation générale de salaire dans toutes les catégories d'employés:
- 2) outre l'augmentation générale, une prime de \$5.00 à tous
- 3) deux semaines de vacances payées pour les employés qui ont quelques années de service;
 - 4) une prime de \$2.00 aux ouvriers qui travaillent de nuit;
 - 5) la retenue syndicale et le maintien d'affiliation;
 - 6) un seul comité général de griefs pour tous les hôpitaux.

Les négociations se continuent pour les hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Christ-Roi de Verdun, St-Joseph de Lachine, St-Luc et Notre-Dame de Lourdes.

A la fédération des gantiers

C., aux Trois-Rivières, les 24 etleur prochaîne assemblée.

25 mai. La Fédération annonce que l'étude de la convention est déjà commencée au Syndicat de Montréal par l'intermédiaire des Lors de la dernière assemblée Conseils de Métiers dans le Gant du bureau exécutif de la Fédéra- fin et dans le Gant de travail. En tion des Gantiers, à Montréal, dernière heure, on nous informe MM. Georges St-Pierre, le pré- que M. Georges St-Pierre vient sident, Zéphirin Lamoureux, le de donner sa démission comme secrétaire, et M. Plamondon, di- président de la Fédération. Les recteur, ont été désignés pour être directeurs de la Fédération désiles délégués de la Fédération aux gneront un successeur à la préjournées d'études de la C. T. C. sidence de la Fédération lors de Agent d'affaires



M. René ROCQUE, agent d'affaires des infirmières de Montréal qui viennent de remporter un franc succès au cours d'un arbitrage dont le résultat a été rendu public ces jours passés.

Magnifique contrat à la Cie Esmond Mills, de Granby

Le Syndicat National des employés de la Esmond Mills de Granby, affiliée au conseil central des Syndicats Nationaux de notre ville, à la C.T.C.C. et à la Fédération Nationale du Textile du Canada vient de conclure un contrat de travail avec la Esmond Mills Co. Limited, de Granby, nous communique M. Gilles Charbonneau, or-

au cours de l'année qui va suivre rier du syndicat-

Cette entente, qui est rétroactive au mois de janvier 1947, apporte aux ouvriers des gains vajouissent d'une augmentation de deux semaines payées après dix salaire générale de 08 par heure ans. L'augmentation pour chaque employé varie de \$4.00 à \$6.00 dollars par semaine.

Les principaux points contenus dans ce contrat sont les suivants:

Atelier syndical: tout employé qui est membre de l'union à la signature de la convention doit rester membre la durée de la convention et tout nouvel employé devra en faire partie après trente jours de son entrée.

La semaine normale de travail sera de 48 heures, répartie du lundi au vendredi, la clause près-midi. L'employeur consent membres dépasse 95 pour cent.

Cet acord donne beaucoup d'a- à retenir sur le salaire des emvantages aux employés, et ceux- ployés la retenue syndicale menci seront à même d'en bénéficier suelle et à la remettre au tréso-

Tout travail accompli les dimanches et jours de fêtes sera rémunéré au taux de salaire douriant de \$100.00 dollars à \$165.00 ble. Une semaine de vacance padollars. En plus les ouvriers yée après un an de service et

Un comité de relations ouvrières sera constitué pour surveiller l'observance du contrat. Ce comité sera composé de six membres, dont 3 nommés par l'employeur et les 3 autres choisis par le syndicat.

L'espace nous manque pour donner tout au long, les nombreux autres avantages dont jouiront les employés tant féminins que masculins Ceux-ci seront à même d'en bénéficier au cours de l'année

La réaction des bénéficiaires de ce contrat ne s'est pas fait attende séniorité, temps et demi après dre. Quelques jours plus tard les les heures de la journée, une pé- officiers du syndicat recevaient riode de repos de 10 minutes plusieurs demandes d'adhésion et allouée dans l'avant-midi et l'a- aujourd'hui le pourcentage des

Les employés de la Shawinigan Chemicals adhèrent à la CTCC

La C.T.C.C. poursuit son organisation intensive. Deux groupes importants d'ouvriers viennent d'adhérer au syndicalisme catholique au cours du dernier mois. Il s'agit, comme nous le signalons ailleurs, des employés des chantiers maritimes de Lévis et de Lauzon, un groupe d'environ 3,000 travailleurs, et des ouvriers de la compagnie Shawinigan Chemicals, un autre groupe de 1,000 travailleurs. Dans ce dernier cas, la période de recrutement et d'organisation a duré au delà de trois mois. Co syndicat vient d'être officiellement fondé par M. René Harmégnies, organisateur provincial de la C.T.C.C., sous le nom de "Le Syndicat des Employés de la Shawinigan Chemicals, Inc.".

bert, vice-président; M. Gérard compagnie. Lapointe, secrétaire - archiviste; M. Anthime Trottier, trésorier M. Ludger Bourdeau, commissairéordonnateur.

Ont été élus respectivement aux charges d'officiers représentant les divisions Product, Carbur, Stainless Steel. MM. Dionis Gelinas, Arthur Brisson, Emile Hébert, Arthur Déziel, S. Thibodeau pour la division Product; MM. Ludger Bourdeau, Anthime Trottier, Armand Bornais, Siméon Guay, Gérard Boucher, pour la division Carbur; MM. Gérard Lapointe, Jean Francoeur, Adrien Cayer, Gérard Pronovost. Guillaume Richard pour la division Stainess Steel.

Le syndicat vient d'adresser à

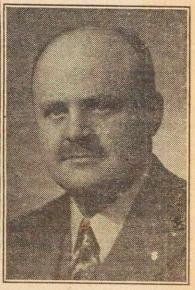
L'élection vient d'avoir lieu. la Commission de Relations ou-Les charges d'officiers du Conseil vrières de Québec afin de faire général du Syndicat se répartis- accréditer ce syndicat comme acomme suit: M. Sylvain Thi- gent négociateur en vue conclure bodeau, président; M. Emile Hé- une convention de travail avec la

Contrat à Shawinigan

Le syndicat national des employés d'hôpitaux de Shawinigan et les autorités de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc viennent de signer un contrat collectif de travail qui apporte d'intéressants avantages aux ouvriers de cette institution. M. René GRAVEL, agent d'af-

signée avec cette institution lades, aux bonnes de cuisines, aux cuisinières, aux infirmières, aux réfectorières, aux garçons et aux filles de ménage, aux em- qui apporte des avantages consiployés de bureau, aux mécaniciens et chauffeurs.

Agent d'affaires



Cette convention - la première faires, de l'Association des ems'applique aux aides-garde-ma- ployés d'hôpitaux de Montréal qui a conduit les négociations d'une aux buandières, aux couturières, convention collective de travail dérables à ce groupe d'ouvriers organisés dans nos syndicais,

(Suite à la page 11)

Organe mensuel officiel de la

Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

REDACTION

Rédacteur : André Roy

19, rue Caron, Québec

Tél.: 2-7535

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Administrateur : Marcel Ethier.

1231 est, de Montigny, Montréal.

Tél.: FR. 3396

Abonnement: Un an, \$0.60; deux ans, \$1.00; le numéro, 5 sous,

Publié par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et imprimé par l'Action Sociale, Ltée, 3 boulevard Charest, à Québec.

IMPRIMEURS ALLIES

Autorisé comme envoi postal de la denxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Le bill

Comme on pourra en lire le texte dans une autre page, la C.T.C.C., par l'intermédiaire de son président, M. Gérard Picard, a présenté au comité des relations industrielles de la Chambre des Communes un mémoire dans lequel elle étudie brièvement le projet de loi du gouvernement fédéral touchant les relations industrielles.

Tout en n'étant pas parfait en tous points, ce projet de loi marquait un pas considérable dans la voie de l'établissement d'une saine législation ouvrière. Dans les circonstances actuelles, il était autrement plus progressif, plus juste, plus à point que les lois du même genre adoptées, en général, la grande presse trop généraleil y a quelques mois, par le Congrès américain et par la législature de la Colombie britannique, lois qui, toutes deux, ont provoqué le ressentiment des classes salariées et déclenché plusieurs grèves de principe, particulièrement en Colombie où la grève est devenue presque illégale.

Il est regrettable que le projet de loi du gouvernement fédéral soit demeuré en panne à la fin de la présente session. La situation risque ainsi de demeurer confuse une année de plus. On comprend mal que certaines unions ouvrières internationales se soient opposées à ce projet sous le simple prétexte que le gouvernement fédéral laissait aux provinces leur pleine juridiction en matière de relations industrielles. La juridiction des provinces est établie par la constitution canadienne et le gouvernement fédéral a tout simplement voulu garder intacte cette juri- La nécessité diction, comme il était de son devoir de le faire.

Peut-être cette attitude aura-t-elle, en définitive, pour de l'étude conséquence de faire perdre beaucoup d'avantages aux ouvriers. Nous ne le souhaitons pas, mais, étant donné blier, sous le titre: "Le Mouve- de syndicat n'ait pas droit dans la l'état d'esprit général, il nous est bien permis de le redouter.

Le gouvernement provincial projette d'ajuster et de dans les syndicats, M. Jean-Pier-commissaire d'école. Si, en fait, coordonner nos lois ouvrières dans un code du travail. re Després, écrit: C'est notre voeu le plus ardent qu'il s'inspire largement à cette occasion des principes judicieux que contenaient le projet de loi fédéral, afin d'assurer à notre province la des organisations ouvrières cons-bénéfice une foule de privilèges, première place, ou tout au moins une place de choix, dans tituent une minorité dans le mou-cherchent par tous les moyens le domaine de la législation ouvrière, tout cela pour son vement syndical. Si un jour les dont ils disposent à garder en hon renom et pour la protection de la paix sociale.

André ROY.

La JOC école de formation

La Semaine d'Etude Internationale, dirigée par le syndicalisme doit aussi représen-évoluera, le syndicalisme jouera Bureau International de la JOC et tenue à l'université de ter pour l'ouvrier un moyen de se Montréal à la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la locale de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la locale de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin, fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin fut pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionner tant au point de la la fin de juin pour tous les participants et perfectionn les observateurs une véritable découverte. Près de 300 vue moral qu'au point de vue indélégués, venus de 50 pays, se connurent, échangerent tellectuel". leurs expériences, étudièrent ensemble les problèmes des C'est pourquoi le salarié ne doit gresser, il arrivera un jour où le jeunes travailleurs. Sous l'inspiration du fondateur, l'u- pas voir uniquement dans le synnique et dynamique chanoine Joseph Cardijn, tous ont tenu à réaffirmer la volonté hien arrêté de tous les jo- les conditions de travail et d'aug- trement plus neble que le capital cistes répandus par le monde d'opposer à l'envahisse-menter les salaires, mais aussi un jouera un rôle au moins aussi ment du matérialisme un élan de plus en plus conquerant moyen d'étendre ses connaissan- important que le capital dans la au service de la charité, de la fraternité et de la justice au ces, d'agrandir son champ de vi-direction de l'entreprise, qu'il y sein de la jeunesse ouvrière. La JOC reste une école de sion. Amélioration des conditions aura sa part d'autorité. formation: on l'a souligné avec insistance. On a aussi fait matérielles et intellectuelles des remarquer avec raison que la JOC ne pouvait pas solu-le syndicalisme bien compris, l'ou-cessaire que le travail représenté tionner tous les problèmes et des jeunes travailleurs et de vrier prend connaissance de la par les salariés, soit en mesure la classe ouvrière sans des collaborations nécessaires, in- valeur de sa personnalité, qu'il re- de tenir ce rôle. Il le deviendra dispensables. Une de ces collaborations essentielles doit prend dans la société sa place, par l'étude, c'est-à-dire, quand les être de travailler avec les Syndicats Nationaux partout et c'est-à-dire celle d'un homme. ouvriers auront partout tiré de en toute circonstance. Puisque la JOC forme les jeunes travailleurs, les entraîne à prendre des responsabilités, veut une jeunesse chrétienne, la JOC ne devrait-elle pas faire connaître et apprécier partout et par tous les jeunes travailleurs, garçons et filles de cette province, les Syndicats Nationaux, la seule organisation ouvrière à principes odicalisme en lui-même, par son poursuivre la tâche. chrétiens. La JOC doit conduire aux Syndicats.

Notre journal pourra-t-il devenir un puissant hebdomadaire?

du public et même de nos propres membres?

Tous ne sauront que répondre par un non unanime: "La grande presse ne nous rend pas justice; la radio ne nous rend guère justice, elle non plus. Nous sommes réduits à faire tout notre travail en silence. Pendant que nous sommes attaqués de toutes parts, traités de communistes, nous ne pouvons nous défendre, nous ne pouvons même faire entendre notre voix assez haut pour dominer la clameur de ceux qui désirent notre mort".

Il existe pourtant une manière de vaincre cette difficulté comme nous en avons surmonté tant d'autres.

Aux journées d'étude des Trois-Rivières. les délégués ont abordé ce problème. Ils l'ont scruté de près, se rendant compte que si, parfois, l'organisation si difficle, la consolidation des syndicats déjà fondés si pénible, les désertions si nombreuses dans ses rangs, c'est que les esprits ne sont pas prépares, l'individualisme encore trop profondément ancré au fond des coeurs, nos réalisations trop peu connues, notre travail parfois dénigré par des groupes ou des individus désireux de nous voir disparaître, les difficultés de l'organisation et les lenteurs des négociations mal comprises des ouvriers ment placée au service des intérêts financiers ou politiques pour mener une campagne d'éducation saine.

Aussi ont-ils pensé que moment était venu pour nos syndicats de mettre sur pied un service de presse et de propagande capable de parler avec la force et la puissance de notre mouvement, de parler aussi souvent que la chose est nécessaire, c'est-à-dire au moins une fois par semaine, de dire bien haut nos faits et gestes et nos états de service, de défendre avec plus de vigueur et

Le travail des sus syndicats est-il connu | plus d'opiniâtreté des droits qu'on s'efforce d'étouffer au sein des classes salariées, de prendre position librement sans être obligé de ménager la chèvre et le choux, sans jouer à cache-cache avec la vérité.

C'est pourquoi l'une des principales conclusions d eces journées d'études fut de recommander la publication hebdomadaire de notre journal, de s'efforcer de réaliser cette initiative le plus tôt possible.

Certes, nous ne prétendons pas pouvoir le faire sans qu'il en coûte rien à nos membres, sans que cela exige un peu plus d'argent, et de travail, et de dévouement de leur part, surtout parce que, à cause de la nature des droits qu'il aura à défendre, notre journal sera peut-être privé, à certains moments, de l'annonce, qui est le pain quotidien de la grande presse.

Le problème est posé. Dans une organisation démocratique véritable, - et la nôtre l'est au sens le plus juste du terme, — la réponse appartient aux premiers intéressés, c'est-à-dire aux délégués des syndicats au congrès général.

Cette réponse, nous espérons qu'elle serà favorable; et cela pour l'avancement de notre mouvement, pour le bien de la classe ouvrière en général et pour la défaite définitive des forces caiptalistes, car un journal hebdomadaire, un journal qui sera lu, qui pourra avoir de l'esprit de suite, qui pourra frapper fort et au moment propice qui ap-portera à tous les renseignements et les informations dont ils ont besoin, qui fera connaître partout les aspirations de la classe ouvrière, ne pourra qu'attirer un plus grand nombre d'ouvriers dans nos rangs et établir parmi ceux qui en font déjà partie cet esprit de solidarité et de cohésion essentiel au succès de n'importe quelle entreprise hu-

André ROY

ment convaincus de la nécessité lisme, qui ont accumulée à leur membres des syndicats devaient main ces privilèges. C'est dans font partie d'une organisation syn- lutter. Il a déjà conquis sa pladicale, il est probable que les ré- ce. Il reste néanmoins que les ins-Sans doute, tous pourront répon- tionner ce gestedre qu'ils ont adhéré au syndicat

processus démocratique, permet

déjà au travailleur de s'affirmer, Les salaires d'exprimer ses droits avec force et énergie. Il n'y a pas de raison, augmentent Dans le livre qu'il vient de pu- par exemple, pour qu'un officier de l'importance de l'éducation qu'un conseiller municipal ou un il n'en est pas encore ainsi, c'est que la collectivité, particulière-"Les syndiqués qui sont réelle- ment la bourgeoisie et le capita- la C.T.C.C. expliquer par écrit pourquoi ils ce sens que le syndicalisme doit ponses seraient plutôt décevantes, titutions refusent encore de sanc-

En deuxième lieu, à mesure leur conditions de travail. Mais le qu'il renforcera ses cadres et qu'il rale moyenne fut de 9% anviron, ra pour réaliser cette nouvelle obtenu des majorations de salaires conquète. S'il continue de pro-

Ce rang, le syndicalisme le re- leur sein même, des hommes pour donne ou plutôt est appelé à le les représenter dans les conseils redonner au salarié de deux manières. D'abord, parce que le syn-

L'année 1946 fut très favorable aux majorations de salaires à travers le Canada. On a pu s'en rendre compte au jour le jour en analysant les quelque trois cents contrats collectifs de travail signés par les syndicats affiliés à

A fitre documentaire, voici comment l'indice des salaires s'est modifié au cours de l'année 1946. Ces rapports ne sont pas encore complets, mais ils donnent une bonne idée du travail accompli par les unions ouvrières, principalement par nos propres syndi-

En effet, l'augmentation génésupérieures à 9% en 1946. Donc,

	1945	1946
Indice général	141.8	154.6
Bois	153.3	168.2
Mines	136,5	140.5
Manufactures	146.5	161.0
Construction	131.1	143.1
Transports	128.8	142.1
Services	135.4	147.1

Ceci démontre qu'il faut faire porter nos efforts principalement cours de la présente année.

A. R.

M. Roméo Vallée est réélu président de la Fédération du bas façonné et circulaire

Les 21 et 22 juin s'inauguraient les congrès généraux des fédérations professionnelles affiliées à la C. T. C. C. par les assises de la fédération nationale des employés du bas façonné et circulaire qui s'est réunie pour la cinquième fois à Saint-Jean sous la présidence de M. Roméo Vallée. Au delà d'une soixantaine de délégués assistaient à ce congrès qui a remporté un vif succès. Pendant deux jours, les délégués ont étudié des problèmes qui intéressent particulièrement cette industrie ainsi que plusieurs autres questions d'ordre général qui seront soumises au congrès de la C. T. C. C.

A l'issue des séances d'étude, "La Fédération, dit-il, offre aula fédération a choisi ses direc-jourd'hui protection directe teurs pour la prochaine année et 4,000 ouvriers dont environ 3000

l'année 1947-48 se composera des 2 dans le bas circulaire. S'il est officiers suivants : M. Roméo Val- loisible d'enregistrer quelques de son travail personnel en qualée fut réélu président; premier vi_ brèves impasses, nous sommes heu- lité de président et d'organisateur ce-président, M. Gaston Vallée; reux de citer l'année écoulée, 2ième vice-président, M. Joseph exempte de grèves et de tout con-blème de l'avenir. Charpentier; 3ième vice-président, flit majeur, comme année de col-M. Laurent Hardy; secrétaire gé- laboration profonde dans toute néral, M. Léo Bourque; secrétaire- l'industrie. Vu la forte prépon- tant que le passé, nous tenons à des Syndicats Nationaux (sous- dicats Nationaux de notre ville, trésorier, M. Lucien Beaulieu. M. dérance des centres sous régime publier au texte cette deuxième sol Notre-Dame) les membres à la C.T.C.C., et à la Fédération Roméo Vallée a été choisi comme de convention, la fédération est partie du rapport de M. Vallée : directeur de la fédération au bu- aujourd'hui en excellente posture pour réclamer une convention reau confédéral de la C. T. C. C.

M. Laurent Hardy a agi comme générale préalable au décret. On président d'élection et M. Léo s'y est d'ailleurs préparé par tou- je dois vous avertir que, pour Bourque comme secrétaire. Les te une information et un plan éla-renflouer votre situation financièscrutateurs étaient MM. Antonio boré de longue main. Après un re et garder votre agence d'affai-Pinard et Joseph Charpentier.

Rapport de M. Vallée

travail, après avoir rappelé les bre dernier sur la formule de la faire son organisation interne par droits acquis des ouvriers de la convention générale, avec autori- une distribution plus égale des ville de St-Jean à la reconnais- sation à l'exécutif de prendre les responsabilités et par l'assistansance des ouvriers du bas façon- mesures nécessaires au succès des ce du conseil, ou structure analoné et circulaire, M. Vallée fit négociations." une revue du travail de la fédération au cours de la prochaine année et jeta un coup d'oeil sur les professionnel, note M. Vallée, la constitutions encore squellettiques dera pas, non plus, à élaborer un besognes à venir. fédération avec l'appui de l'Ecole

des Arts et Métiers de Sherbrooke a surveillé le fonctionnement de l'apprentissage.

syndical, les syndicats ont conso- ciers pour le terme .1947-48. lidé leurs positions en augmentant de plus en plus profonde. Cette consolidation des syndicats a eu le domaine des négociations de augmentations de salaires sensiun banquet a clôturé le congrès. syndiqués répartis en 10 syndi-bles ont été obtenues allant dans L'exécutif de la fédération pour cats sur 12 dans le bas façonné et certains cas jusqu'à 55 pour cent

Après avoir donné un rapport de la fédération, il aborde le pro-

Comme l'avenir est plus impor-

Organisation

"Au chapitre de l'organisation travail gigantesque, odnt les nom- res libérée, il vous faut absolubreuses séances du bureau fédé-ment opérer un rajustement de ral, assidûment suivies, ne don- per capita selon la résolution prise nent qu'une faible idée, l'enten- l'an dernier. Je recommande de Dans la première partie de son te unanime fut réalisée en novem- nouveau à chaque centre de pargue, de façon à mieux noyauter chaque syndicat. A mesure d'une Sur le plan de l'enseignement sécurité syndicale croisante, nos tionnelles. Espérons qu'on ne tarpeuvent se compléter et exiger code précis et complet de procédavantage des officiers et mem-dures en négociations. Il faudra bres actifs. La convention établie, il faudrait se mettre en état suite, certaines résolutions contede poursuivre plusieurs autres ob- nues dans le procès-verbal jectifs du syndicalisme par l'éta-

blissement de comités auxiliaires. Formation

tion, vu les qualifications sé- tion syndicale, et pour faciliter des rieuses que réclament la solution procédures plus rapidement effides problèmes contemporains et caces en négociation, conciliation, les désastres d'un syndicalisme arbitrage, signature des convenignorant, imprévoyant ou violent tions. Comme la grève n'est qu'un peut entraîner, il faudra, plus moyen désespéré à défaut d'auque jamais, pour répéter une re- tres plus adéquats et civilisés, il commandation d'antan, surveiller faudrait s'orienter vers des triet assurer la participation régu- bunaux d'appel (d'abord par conlière des chefs, candidats et offi- ventions) et tribunaux décentraciers et responsables de comités, lisés par région, moyennant garanaux cercles d'étude et aux cours ties et sécurité syndicale et partiaptes à former des compétences. cipation à l'information et aux payées à tous les employés de Une meilleure connaissance des bénéfices. procédures d'assemblée pourrait permettre à la fin des réunions du service public, il faudrait pous- s'est pas fait attendre. Quelques ainsi abrégées, de courtes séances ser plus avant l'apprentissage et jours plus tard l'organisateur red'étude touchant la constitution, la la formation de comités patronalrale sociale, les objectifs et moy- tation dans chaque industrie. ens du syndicalisme.

Relations industrielles

me préparation indispensable aux pression à conjurer réclament de négociations générales ou particu-telles mesures en profondeur et lières, je vous prie avec une forte en envergure. Si toute la strucinstance de bien vouloir remplir ture industrielle n'est pas mieux syndicats nationaux ne seraient du bien commun, il n'y a pas partira dans quelques jours d'Otplus à la page. Il faudrait aussi, d'autre issue que le chômage unidans nos revendications ouvrières, versel, pour l'enrégimentation oublier le salaire familial dû en fédération ont décidé de soumetjustice au sens de l'encyclique. En tre au procheir réponse à nos désirs exprimés l'an C. T. C. C. trois motions touchant dernier, la C. T. C. C. amasse l'impôt sur le revenu, l'établissedéjà au service des syndicats tout ment d'un crédit ouvrier et la loi un ensemble de clauses conven- des Relations ouvrières.

Nouvelles de Gramby

Le syndicat national catholique des employés de la Granby Elastic Web, affilié à la Fédération nationale catholique du Textile Inc., et au Conseil Central des syndicats nationaux de Granby, lors d'une dernière assemblée a Dans le domaine spécifiquement procédé au choix de ses offi-

Ont été élu officiers : M. sensiblement leurs effectifs. En Edouard Dumas, président; vicesomme, la vie syndicale devient président, M. Ozé Bédard; sec.archiviste, M. Roméo Willcot; sec.-trésorier, Mme Brunelle; ciune répercussion heureuse dans recteurs : M. Hervé Ménard, Mlle Maurice Mailloux, Mlle Gilberte Monique Lapierre, M. Wilfrid Cabana. Délégué au Bureau Féconventions collectives. Ainsi des Grenier, M. Emile Catudal, M. E. Morin.

> M. Charles-E. Faucher, agissait comme président d'élection.

M. GERARD AUTHIER. REELU PRESIDENT

Lors de la dernière assemblée officiers pour le terme 1947-43.

Voici le résultat des élections: M. Gérard Authier, fut réélu président pour un nouveau terme; M. Bernard Carpentier, vice-président; Mlle Bernadette Côté, secrétaire-archiviste; M. Jean-Guy Morissette, trésorier. Les directeurs élus furent: MM. Jacques Durocher, A. Laverdure, M. Lessard, Roger Allard.

ELECTION DES OFFICIERS DU SYNDICAT DE LA ESMOND MILLS

Au cours de la dernière réu-

remettre à l'étude, pour y donner dernier congrès confédéral. On pourarit améliorer la loi des Relations ouvrières pour rendre toute intimidation encore plus diffici-"Dans le domaine de la forma-le, surtout en période d'organisa-

"Dans l'intérêt de l'industrie et convention, la législation, la mo-ouvrier-gouvernemental d'orien-adhérents. L'embauchage intégral libre (se- de la table du Conseil municipal lon la pensée pontificales), le avec le meilleur esprit de coopépouvoir d'achat des masses à con- ration et de bonne entente. "En relations industrielles, com-server et mieux répartir, la dé-

M. EDOUARD DUMAS REELU Inion du Syndicat National des employés de la Esmond Mills, tenue sous la présidence de M. Lauréat Nantel, les membres ont procédé à l'élection de leurs officiers pour le terme 1947-48.

Voici le résultat des élections : président, M. Lauréat Nantel; vece-président, M. Adélard Forget; sec.-archiviste, Mlle Gilberte Cabana; sec.-trésorier, M. Maurice Mailloux; directeurs: MM. Roméa Pépin, Maurice Tardif, Gérard Goddard, P.-E. Tétreault; sentinelle, M. Amédée Côté. Délégués au Conseil Central: MM. Lauréat Nantel, Roméo Pépin, déral, M. Lauréat Nantel. Vérificateurs: MM. Emile Robin et Maurice Tardif.

SIGNATURE D'UN CONTRAT CHEZ LES EMPLOYES MU-NICIPAUX DE GRANBY

L'Union Nationale des emplodu syndicat national des employés yés municipaux de Granby, affide la Verney Mills, tenue au local liée au Conseil Central des Synont procédé à l'élection de leurs des employés municipaux de la province, vient de conclure un contrat de travail avec la ville de Granby, nous communique M. Gilles Charbonneau, organisateur. Cet accord donne beaucoup d'avantages aux ouvriers et ceux-ci seront à même d'en bénéficier au cours de l'année qui va suivre.

Cette entente, qui est rétroactive au 1er mai 1947, apporte aux ouvriers des gains des plus satisfaisants. En plus, les ouvriers touchent une augmentation de salaire variant de .05 à 12 cents de l'heure, même dans certains cas l'augmentation est de cent pour cent du salaire payé l'année der-

Les principaux points optenus dans ce contrat sont les suivants:

Atelier syndical; tout employé est membre de l'Union à la signature de la convention et doit rester membre pour la durée de la convention et tout nouveau employé devra en faire partie après une certaine période.

Temps et demi sera payé après la journée de travail et pour tout travail fait le dimanche et les jours de fêtes.

La semaine normale de travail sera, pour le 1er avril au 1er octoble, de 55 heures et du 1er octobre au 1er avril, de 48 heures.

La ville s'engage également à payer deux semaines d'absence de maladie à tous employés de plus d'un an. Ils bénéficieront également d'une clause de grief et d'une semaine de vacance payée et deux semaines de vacances plus de sept ans de service.

cevrait un groupe de nouveaux

Tout cela fut accompli autour

Chargé d'affaires au Danemark

mière de succès, sans laquelle nos du travailleur et aux exigences faires du gouvernement canadien tawa pour remplir son nouveau poste à Copenhague. Nous n'avions pas avant cette nomination

L'on sait d'autre part que nous avens à Otttawa depuis déjà deux ans, le docteur George B. Holler, ministre danois qui repréesnte ici son gouvernement.

Guide Syndical

CONSEIL GENERAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUEBEC

Lauréat Morency, président 20, rue Bayard, Québec Tél.: 2-5808

Alphonse Proulx, sec. 197, des Commissaires, Québec. Tél.: 3-0597

Hommages du

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX DU DIOCESE D'OTTAWA

François-X. Bilodeau, prés.

Red. Joly, sec.

29, rue Gordon

Tél. : 587

Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke

Lorenzo LEFEBVRE, prés,

Léopold LALIBERTE, sec.

Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux de Montréal

1231 est, rue Demontigny Geo.-Aimé GAGNON, prés.

Montréal J.-Ant. Chagnon, sec.

Fédération Nationale Catholique des Métiers du Bâtiment

Osias FILION, prés.

J.-B, DELISLE, sec.

Fraternité Nationale Catholique des Employés du Transport de Québec, Inc.

Ludger FERLAND, prés.

Arthur HAMEL, sec.

L'Union Catholique des Manoeuvres de Québec, Inc.

Albert RAYMOND, prés.

18, rue Caren

Saguenay-Lac-St-Jean

ATTITUDE INCOMPREHENSI- a longuement étudiées, puis les BLE DE L'ALUMINIUM COMPANY

Les conditions de travail dans les salles de cuves de l'Aluminium Company à Arvida restent toujours très pénibles pendant les mois d'été à cause de la chaleur intense et du gaz qui se dégage des cuves où le métal est en fusion. La compagnie s'est efforcée d'améliorer la ventilation et de supprimer en autant qu'il se peut les gaz qui incommodaient tant les travailleurs. Il est évident qu'elle n'a pu les supprimer totalement et qu'elle ne peut presque rien contre la chaleur. Pendant les mois d'été, beaucoup d'ouvriers abandonnent leur emploi, trouvant les conditions de travail trop pénibles. Aussi y at-il rareté de main-d'oeuvre. Les ouvriers ne comprennent pas l'attitude de la compagnie qui leur impose présentement une nouvelle distribution des tâches par laquelle elle rend encore plus dure la besogne des travailleurs. Ceuxci, par l'entremise du syndicat, ont vivement protesté contre cet état de choses, mais la compagnie n'en continue pas moins de maintenir son nouveau système. Comme le nombre des malades s'accroît sans cesse, la tâche reste encore plus dure pour ceux qui restent. Il est inconcevable que la compagnie ne se rende pas aux recommandations du docteur Brouha, médecin hygiéniste en chef de la compagnie et directeur de la faculté d'Hygiène industrielle à l'Université Laval. L'an dernier, le Dr Brouha a recommandé l'installation de fontaines fraîches dans les salles de cuves comme une amélioration nécessaire. La chose n'est pas encore faite, parce que, dit-on, la Compagnie trouve que cela coûte trop cher. C'est là une attitude indigne de la part d'une compagnie aussi riche que l'Aluminium Company. En fait, les conditions sont devenues si difficiles dans ces salles qu'un contremaître de vingt-neuf ans d'expérience déclarait, il y a queiques jours: "L'attitude de la compagnie est incompréhensible. Si cela continue, elle va décourager ses plus vieux contremattres et ses meilleurs ouvriers".

RENOUVELLEMENT DE CONVENTION

L'Aluminium Company vient de faire parvenir au Syndicat les modifications qu'elle désire apporter à la convention collective de travail. Les six locaux ont fait parvenir au Conseil syndical leurs suggestions pour modifier la con- nay se sont entendus sur une évention collective. Celui-ci les chelle de salaires qui comportait

a incorporées dans sa demande générale de modifications à la convention. Les demandes du syndicat sont assez nombreuses et comportent une majoration importante des salaires. Elles prévoient aussi quelques changements dans les conditions de travail, principalement une rédaction claire de ces clauses d'intérêt primordial dans une usine de ce genre. Le Syndicat demande aussi un nouveau système de promotions et l'attribution de nouvelles occupations afin de donner justice aux ouvriers. Les représentants des deux parties se rencontreront bientôt en vue de discuter les amendements au contrat de travail qui se termine le 30 septembre.

AUX ATELIERS COUTURE

Le 25 juin, le Syndicat national des Ateliers mécaniques de Chicoutimi faisait parvenir aux employeurs la liste des modifications que les employés désiraient inclure dans leur convention collective signée le 16 août 1546. La compagnie n'a pas encore répondu à cette lettre, et le syndicat demande s'il ne doit pas interpréter ce silence comme un refus de négocier. Le syndicat a écrit de nouveau. Si la réponse se fait attendre, il se verra forcé d'avoir recours au service d'un conciliateur.

CONVENTION DENONCEE A SHIPSHAW

Selon toute probabilité, la convention collective de travail du Syndicat national des Employés des pouvoirs électriques de Shipshaw et de Chute-à-Caron avec l'Aluminium Company sera dénoncée parce que, pendant les quarante jours de négociations prévues, la Compagnie, sans refuser de négocier catégoriquement des augmentations de salaires, n'a pas voulu hon plus en donner sans que le syndicat prouve le bien-fondé de sa demande d'augmentations de salaires par des chiffres et des statistiques-Comme cette preuve est extrêmement longue à faire et que le syndicat n'a pu encore recueillir tous les éléments nécessaires pour l'étayer, il se verra donc dans l'obligation de dénoncer la convention. Il va sans dire que cette dénonciation est faite sans amertume, mais tout simplement pour éviter le renouvellement automatique de la convention.

LE SYNDICAT DU TEXTILE DE CHICOUTIMI

Le syndicat du Textile de Chicoutimi et la filature du Sague-

texte de convention. On s'aten ait bientôt approuvé le texte qui sera ensuite signé par les parties

SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS COLLECTIVES

Le syndicat national des employés de garages de Jonquière et de Kénogami vient de signer ses deux premières conventions collectives de travail avec les garages Gagnon et Munger. Comme les contrats collectifs des garages de Chicoutimi avaient été longuement discutés, la signature des deux conventions se fit rapidement et sans discussion aucune. Comme à Chicoutimi, les ouvriers bénéficient d'une augmentation de salaires, d'une classification des ouvriers, de la retenue syndicale volontaire, du temps supplémentaire rémunéré à taux et demi après les heures régulières de travail, un jour de fêtes chômé et payé et onze autres jours de fête chômés, une semaine de vacances payées. Ces contrats prévoient en outre la formet d'une procédure de griefs.

AUGMENTATIONS DE SALAI-RES DE 10% ET DE 13% AUX ATELIERS PRICE

Le syndicat national des ateliers mécaniques de Chicoutimi, section des ateliers Price Brothers, vient de renouveler son contrat de travail. Parmi les gains obtenus par le syndicat, notons une augmentation générale de salaire de 10%, et de 13% pour les journaliers. L'an passé, les ouvriers des ateliers mécaniques de Price Brothers travaillaient 9 heures par jour à temps régulier ne nouvelle employée pour pouet 1 heure par jour à temps et demi. Cette année, il n'y aura plus cette heure de temps supplémentaire, mais 10 heures de temps régulier, et l'augmentagain hebdomadaire. Cette majoration veut dire des additions de \$4.00 et de \$5.53 dans l'enveloppe de paie de la semaine. Les apprentis bénéficient d'une augmentation de \$2.77 par semaine tenir, l'activer, stimuler tous les et leur salaire sera augmenté de six mois en six mois jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur stage d'apprentissage. Les ouvriers qui ont un an de service auront droit à une semaine de congé continu payé et ceux qui ont cinq ans et plus auront droit à deux semaines. La compagnie leur accorde aussi un fonds de pension lors de l'assemblée régulière qui et elle leur permet d'acheter à a eu lieu le 27 mai dernier. prix réduit à son propre magasin.

Conventions signées avec les Garages

National des Ateliers Mécaniques et des Garages de Chicou-lin Gauthier et Charles Perron. timi, et les garages suivants: Le Les Syndicats Nationaux de Strage Adrien Gagnon, et le Gara- toute la région pour leur activige Léo Automobile Ltée.

et de l'Association Patronale de partout ailleurs, ils savent coopél'Automobile, ont siégé avec le rer, se donner la main et travailconciliateur et les représentants ler avec vigueur pour l'avancedu Syndicat, de 2 heures de l'a- ment de la cause syndicale, pour près-midi jusqu'à 7 1-2 h., avant l'amélioration du sort des oud'en arriver à la signature des vriers. trois conventions collectives de travail

La compétence et le doigté de M. Bérubé ont été d'un grand secours pour la conclusion de ces Noël Bérubé, du Service de Conconventions collectives entre le Syndicat et les garages.

les employeurs, une clause de va-

salaires payés actuellement.

négociation qui traîne depuis le se prononcer pour les employeurs, le Syndicat croit que ceux-ci sont ce différend.

Encore une fois, les Syndicats capables de s'entendre avec les employeurs et qu'ils préfèrent même s'ils doivent sacrifier plusieurs de leurs demandes Ils comprennent d'ailleurs que les employeurs ont dû eux aussi faire sacrifices considérables pour arriver à une entente avec leurs employés. Quand les deux parties v mettent de la bonne volonté. il est toujours possible d'en arriver à un règlement satisfaisant Recrutement intensif à Arvida

De puis une couple de semaines, le Syndicat National des employés tion d'un comité de bonne entente de l'Aluminium d'Arvida a lancé une vive campagne de recrutement afin d'augmenter ses effectifs et de mieux appuyer au demande d'augmentations de salaires.

> Les ouvriers de la grande usine d'aluminium ont répondu avec enthousiasme à l'appel du Syndicat, et les cartes d'adhésion se signent par centaines de même que les formules de retenue syndicale.

Le recrutement se fait si rapidement, que le Syndicat a dû aussitôt retenir les services d'uvoir suffire à la tâche.

Il semble que les ouvriers ont enfin compris que le Syndicat n'est fort que de la force des ouvriers unis, que ce sont eux tion de 10% est donnée sur le qui forment le Syndicat et non pas seulement quelques officiers où quelques employés libérés.

> Il ne faudrait pas toutefois que ce beau mouvement ne soit qu'un feu de paille. Il faut le mainagents recruteurs et ne s'arrêter que lorsque le 5000e ouvrier sera signé sa carte d'adhésion et sa formule de retenue syndicale. Le Conseil Général de St-Joseph

> Le Conseil Général des Syndicats Nationaux de St-Joseph d'Alma a tenu ses élections annuelles

d'Alma

Les officiers élus sont les suivants: président, M. Joseph Harvey, Milliard; vice-président, M. M. Noël Bérubé, du Service de Cyrille Lapointe; secrétaire-archi-Conciliation et d'Arbitrage du mi-viste, M. Roch Tremblay; assis-Benoît Mailloux. nistère du Travail, est venu à Chi-tant - secrétaire - archiviste, M. coutimi le 27 mai, et quand il est Henri Guy; secrétaire-trésorier, reparti le même soir, trois con- M. Albéa Maltais; secrétaire-fiventions collectives de travail é- nancier M. Armand Tremblay; taient signées entre le Syndicat sentinelle M. Joseph Tremblay,

Garage Boivin & Fils Enr., le Ga- Joseph d'Alma sont connus dans té intense et leur excellent esprit Les représentants des garages, d'équipe. Mieux peut-être que

Convention signée au Granit National

Grâce aux bons offices de M. ciliation et d'Arbitrage du ministère du Travail, la compagnie du Les contrats collectifs compor- Granit National et le Syndicat tants une clause de retenue syn- National des Travailleurs du Gradicale volontaire pour la durée nit National de St-Joseph d'Alde la convention, reconnaissance ma, ont signé une convention coldu Syndicat, la coopération avec lective de travail le lundi 12 mai. Les négociations traînaient de-

une augmentation des taux en cances, le jour de la St-Jean-Bap- puis le mois de novembre 1945, vigueur ainsi que sur un nouveau tiste chômé et payé et les clauses et semblaient devoir aller jusqu'à usuelles concernant les heures de l'arbitrage, mais les 2 visites du tend que la Fédération du textile travail et le règlement des griefs. conciliateur. M. Noël Bérubé, ont L'échelle des salaires accorde amené un brusque dénouement une légère augmentation sur les aux négociations, dénouemnet que le Syndicat considère très favo-Le Syndicat est très heureux rable. La convention collective, de ce règlement pacifique d'une signée le 12 mai, comporte la reconnaissance du Syndicat, une mois de décembre. Sans vouloir augmentation de salaires générale de 3 cents l'heure pour toutes les classifications et de 4 cents assez satisfaits du règlement de l'heure pour les journaliers. La convention accorde aussi au Syndicat la retenue syndicale pour Nationaux ont prouvé qu'ils sont toute la durée du contrat et la Compagnie s'engage à réengager les syndiqués congédiés dans les toujours un règlement pacifique, 30 jours de la signature de la convention. La convention collective renferme aussi une clause pour le règlement des griefs, clause qui devrait assurer le respect de la convention tant pour les ouvriers que pour les employeurs. La signature de cette convention prouve encore une fois qu'il est toujours possible de s'entendre quand les 2 parties veulent mettre un peu de bonne volonté. Dans ce cas, les travailleurs syndiqués ont fait preuve de patienne et de respect de l'ordre, et c'est leur attitude légale qui leur a valu la signature de la convention. Ce n'est pas par le désordre et les grèves que les ouvriers obtiendront les conventions collectives les plus avantageuses, mais plutôt par le respect de l'ordre, la patience et la conciliation. Dimanche, le 18 mai, les employés du Granit National ont tenu une assemblée enthousiaste, et ils ont manifesté leur ferme intention d'oublier rapidement toutes les petites difficultés survenues au cours des derniers mois, afin de donner un rendement beaucoup plus considérable et de nature à prouver aux employeurs que l'entente et les bonnes conditions de travail sont aussi avantageuses aux employeurs qu'aux ouvriers.

Elections au syndicat du textile à Magog

Le syndicat catholique du textile de Magog vient de tenir ses élections annuelles. Le résultat fut le suivant: président, M. Ronaldo Landry; vice-président, M. Jean-Louis St-Pierre; trésorier, M. Adonias Vachon; secrétaire, M. Dominique Beaulieu; assistantsecrétaire, M. Gérard Poiré; directeur, MM. Roma Fournier, Lucien Leblanc, Albert Lessard, Antoine Goyette; agent d'affaires, M. Armand Noël, aumôniers, MM. les abbés Odilon Laurendeau et



Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.



· GANTS • TRICOTS • CHEMISES VETEMENTS DE TRAVAIL COSTUMES POUR LE SPORT • ETC . . . , ETC MONTREAL Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Le livre du mois

"Le mouvement ouvrier canadien"

(de Jean-Pierre Després) canadien." (1)

relations industrielles de la fa- du travail. utile en publiant le résultat" de l'étude proprement dite des ten- Parmi les négociateurs du syn- allocutions de circonstance, on ce syndicat à Ste-Thérèse de

d'abord les deux formules d'orga- même du syndicalisme. En effet, président de la Fédération, dirinisation en présence sur le mar- il lui faut bien l'admettre, que geait les pourparlers. ché du travail : le syndicat de sauf les syndicats catholiques dom Il note les différences entre elles, gnements sociaux de l'Eglise, les au nom des employés de bureau puis il donne les raisons qui ont unions ouvrières ont dû long- des compagnies de pulpe et de peu à peu amené les travail- temps vivre d'opportunisme et les papier, les deux autres ayant été leurs à s'organiser sur le plan principaux traits de leurs doc-concluses à Shawinigan et à industriel plutôt que sur le plan trines ne fent que commencer à Grand'Mère. professionnel proprement dit, no- s'affirmer. Et encore, M. Destamment le développement in- prés se voit-il dans l'obligation de que réservent au mouvement oudustriel considérable des derniers chercher les fils conducteurs de vrier canadien les prochaines ancinquante ans et le peu d'atten- cette doctrine dans leur action nées. Il admet qu'à moins d'un en étaient venus à porter à la mas- nier problème fait le sujet d'un les syndicats sont appelés à se se des travailleurs. Il décrit aus- chapitre très élaboré et fort à développer de plus en plus, à cersi dans le même chapitre, la point. En effet, au cours de sa taines conditions néanmoins. Car structure même de l'organisation courte histoire, le mouvement syn- pour peu que les conditions écosur les plans géographique, in- dical canadien, excepté en de rares nomiques deviennent mauvaises. dustriel et général. On ne peut occasions, s'est généralement te- il y aura danger de régression. reprocher à M. Després de n'avoir nu loin de toute activité purement Pour l'éviter, il préconise avec étudie à fond ce problème, parce politique. Il y a bien en quelques raison la discipline, l'idéal et la qu'il n'a pas encore reçu de solu- tentatives d'aborder le domaine nécessité d'une philosophie saine. tion définitive et qu'il continue politique, mais dans l'ensemble, buts qu'on ne saurait atteindre d'être la hantise des grandes or- les organisations se sont montrées sans une éducation de plus en plus ganisations ouvrières canadien- fort réticentes. On trouve ce- poussée.

l'organisation syndicale au Cana-da pendant la deuxième moitié du de la control de la qu'il est embarrassant de jeter le dernier mot est dit. beaucoup de clarté sur la question M. Després résume ensuite l'acpremières tentatives d'organisa-



M. Jean-Pierre Després vient que des corps publics. Il se dégage vantages aux quelque cent employés de bureau de cette firme, sident de la Fédération du Bâtide publier aux Editions Fides, un de ce chapitre que les unions ououvrage qui ne manquera pas vrières ont gagné pouce à pouce notamment une nouvelle classi- ment. Etaient aussi présents : MM. suivant : président, réélu pour un d'intéresser d'une façon particu- droit de cité, qu'elles étaient fa- fication des occupations et des le chanoine Philippe Chartrand, 4e terme, M. Joseph Piché; vicelière tous ceux qui participent à cilement victimes des fluctuations majorations de salaires variant curé de la paroisse, l'abbé Mau- président, M. Adélard Morel, sela vie syndicale. Il s'agit d'une économiques. Le XXe siècle mar- de \$25.00 à \$45.00 par mois. Les rice J. Maher, conseiller moral crétaire-archiviste, M. Albert Duétude sur l'évolution et les ten- qua les progrès rapides de l'idée pourparlers furent très amicaux des Syndicats Nationaux de Mont- buc; trésorier, M. Maurice Durodances du "mouvement ouvrier syndicale au sein des classes sa- et marqués d'un désir réciproque réal et l'abbé Charles-E. Léveillé, cher; secrétaire financier, M. Allariées de plus en plus nombreu- de collaboration. Cet ouvrage, préfacé par M. ses. L'auteur en profite pour La compagnie était représen- secrétaire de la Fédération, J.-A. ria Brizard et Jean-Paul Brous-Edouard Montpetit, se divise en tracer un bref historique des trois tée par MM. Hogan, gérant, Bu- Gosselin, président du Conseil de seau, Mme A. Perreault et Mile dix chapitres et comprend trois grandes organisations syndicales chanan, gérant des relations ou- Construction de Montréal, C. Lan- Pauline Pellerin.

cré à l'étude de la structure du L'auteur reconnaît la difficulté de président du syndicat, Gagnon et Domingue, vice-président, Camille de activité. mouvement ouvrier. Il analyse cette tâche, qui tient à la nature Truchon, M. Philippe Lessard, tion que les syndicats de métier politique principalement. Ce der- recul de la législation ouvrière. pendant, une exception importan- En somme, il ressort de l'étu-Le deuxième chapitre donne un aperçu des premiers essais de Congrès canadien du Travail, ament ouvrier canadien n'a pu XIXe siècle. L'auteur reconnaît dont il ne faudrait pas croire que Unis et qu'il est dans une grande

à cause de l'état sporadique des tion du syndicalisme canadien ganisation qui professe un nadans le domaine de la vie inter-tionalisme de bon aloi. Tout de tion et de l'obstruction que ren-contrèrent les groupements ini-diens ont régulièrement participé se voit souvent obligée de regaraux réunions internationales, no- der ce qui se passe outre-frontamment à celles du Bureau International du Travail. Mais, au total, leur action, si ce n'est en ne un aperçu fort objectif de la des eas particuliers n'a pas été position du syndicalisme dans noprofonde. Il ne faudrait pas en faire porter la responsabilité aux utilité à ceux qui désirent se rendu Canada dans la vie internatiodu Canada dans la vie internatiodu Canada dans la vie internatiodes syndicats et l'histoire de leur s'attendre à ce que les syndiqués Desprès était des plus difficiles à canadiens d'ici quelques années, se cause de l'état fragmentaire de viable dans ce champ d'action.

Un contrat à Un syndicat Port-Alfred A

La Fédération nationale de la de Blainville Pulpe et du Papier vient de signer un contrat collectif avec la

C'est la troisième convention métier et le syndicat industriel. la dectrine se fonde sur les ensei- du genre que signe la Fédération

mesure à la remorque des grandes organisations américaines, sauf tière.

Le volume de M. Després dondéveloppement. La tâche de M. taill at cependant une place en- la documentation. Il y a peut-L'auteur termine par un point nous pourrions faire reproche à d'interrogation, en essayant de M. Després, celle de l'infiltration scruter l'avenir, de prévoir ce des éléments communistes au sein des unions ouvrières et l'oubli d'avoir mentionné, en ce qui concerne pos propres syndicats catholiques, l'apport de la pensée française à travers laquelle la plupart d'entre nous ont appris à connaître et à aimer la doctrine sociale de l'Eglise catholique.

> (1) "Le mouvement ouvrier canadien" de J.-P. Després, ouvrage de 205 pages, édité chez Fides, se vend au service de Librairie de L'Action Sociale Catholique, 1 boulevard Charest, Québec, au prix de \$1.50, \$1.60 franco.

André ROY.

à Sainte-Thérèse

Elections à St-Hyacinthe

Le 15 juin dernier, le syndicat national catholique du textile de Un nouveau syndicat des Mé- St-Hyacinthe a tenu ses élections compagnie Consolidated Paper à tiers de la Constriction se fondait annuelles sous la présidence de son usine de Port-Alfred. Ce à Ste-Thérèse de Blainville, le 20 M. René Gosselin technicien de la tiaux, tant de la part des patrons contrat apporte de nombreux a- juillet dernier. L'assemblée était fédération nationale catholique du

vicaire à la paroisse, J.-B. Délisle, phonse Caya; directeurs: MM. Do-

appendices nécessaires à son en- canadiennes : les syndicats ca- vrières, Guert, comptable en glois, agent d'affaires des Journa- Lecompte, secrétaire-archiviste, tière compréhension. Ancien tholiques, le congrès des métiers chef, Bergeron, surintendant, liers de Montréal, J. Coulombe, vi- Ulric Beauséjour, secrétaire-trésoprofesseur au département des du travail et le congrès canadien Bernier, surintendant à l'expé-ce-président des Menuisiers de rier, René Jodoin, secrétaire-fidition, Coulombe, chef du per- Montréal et Lucien Côté, organi- nancier, Rosaire Bouffard, secréculté des Sciences sociales de La- Les cadres établis dans un troi- sonnel de l'usine, Marquis, gé- sateur de la Fédération du Bâti- taire-correspondant et Octave Auval, l'auteur "a cru faire ocuvre sième chapitre, l'auteur passe à rant du personnel de bureau. ment pour le district. Après les bin, sentinelle. La fondation de ses recherches dans le domaine dances des diverses unions et dicat, on remarquait MM. Des- procéda aux choix des officiers du Blainville est d'une grande imporcherche à éclaireir les motifs sureault, président de la section nouveau Syndicat. M. Julien Dai- tance pour la région. Déjà les of-Le premier chapitre est consa- qui ont pu leur donner naissance. des employés du bureau, Dahl, gle fut choisi président, Rosario ficiers ont montré une très gran-

SERVICE AUX TRAVAILLEURS ET A L'INDUSTRIE

Depuis le début du siècle, le Ministère fédéral du Travail ne cesse de mettre à la disposition de l'industrie, c'est-à-dire des employeurs et des employés, son SERVICE de CONCILIATION, afin de favoriser et d'accroître l'harmonie entre les deux grands associés

Les fonctions du Ministère embrassent aussi un vaste champ d'action qui se rapporte directement au bien-être des travailleurs: la FORMATION en READAPTATION des EX-MILITAIRES et L'APPREN-TISSAGE . . . la vente des RENTES VIAGERES du GOUVERNEMENT FEDERAL . . . la STATISTIQUE OU-VRIERE et la DOCUMENTATION OUVRIERE . . . LA GAZETTE du TRAVAIL . . . les RAPPORTS sur la LEGISLATION OUVRIERE et L'ORGANISATION OU-VRIERE . . . la liaison avec L'ORGANISATION INTER NATIONALE DU TRAVAIL.

Le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT, qui est dirigé par la Commission d'Assurance-chômage, sous l'autorité du ministre du Travail, met un service spécialisé de placement à la disposition de toute personne en quête d'un emploi ou de toute industrie à la recherche de travailleurs.

Les fonctions des agences gouvernementales connexes sont de toute première importance pour les travailleurs :

D'ASSURANCE-CHO-COMMISSION MAGE administre l'assurance-chômage.

Les RECLEMENTS DES RELATIONS OUVRIERES EN TEMPS DE GUERRE, comportant le droit de s'organiser et de négocier collectivement, sont appliqués par le CON-SEIL NATIONAL DES RELATIONS OUVRIE-RES EN TEMPS DE GUERRE et les conseils

Par l'entremise de la COMMISSION DE COLLABORATION EN MATIERE DE PRO-DUCTION INDUSTRIELLE, on favorisé les Comités ouvriers-patronaux de production.

MINISTERE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL Ministre du Travail

A. MacNAMARA, Sous-ministre du Travail

DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE

toujours le même but, réduire le taux de la mortalité infantile à Montréal.

FRONTENAC 3121



Session de l'école d'action ouvrière à St-Hyacinthe

L'Ecole d'action ouvrière qui siège depuis quelques aninées à St-Hyacinthe a tenu une autre session au cours de juillet, soit du 13 au 26 juillet. Plusieurs officiers de nos syndicats, non seulement du diocèse de Saint-Hyacinthe, mais de toute la province, ont profité par le passé, et d'une façon très pratique, des enseignements qu'ils ont reçus lors de ces cours. Cette année encore, il faut le noter, nos corps affiliés n'ont pas manqué de déléguer quelques-uns de leur membres à ses assises, même s'il leur en a beaucoup coûté.

En première année, le mois passé les élèves se sont d'abord marquer son appréciation dérale est établie, et respecte l'au-tions échouent et que les autres initiés aux éléments de morale sociale et d'économique po- pour la procédure suivie dans l'é-tonomie des provinces. Cela est procédures ont été suivies. Ce litique. L'an prochain, ils verront les buts de l'action ou-laboration de la législation fédé-tout à faire conforme à la manière droit de grève, toutefois, tout vrière proprement dite, c'est-à-dire la sauvegarde des droits rale en matière de législation in- d evoir de la C. T. C. C. En effet, comme le droit de piquetage, ne de la personne humaine et de la famille: salaire familial et dustrielle. Dès le mois d'octobre dans le mémoire soumis aux auto- sont pas, dans l'opinion de la C. T. ses compléments, conditions de travail, sécurité au travail, 1946, l'honorable ministre du Tra-rités fédérales par notre organi-C. C. suffisamemnt protégés par logement, assurances sociales, instruction, loisirs, appren-tissage. Enfin, en 1949, les élèves étudieront les moyens conférence fédérale-provinciale salariés), le 13 mars 1947, on peut au ministère de la Justice, entred'action ouvrière, c'est-à-dire l'actino syndiacle propre- de tous les ministres du Travail lire : ment dite avec tout ce que cela comporte.

Le programme de juillet dernier portait sur les deux mes relatifs aux relations du tra-

sujets suivants

Eléments de morale sociale

1—Nature, causes et caractéristiques des problèmes sociaux, relations industrielles et les difféa) le libéralisme économique (origine, idées maîtresses, abus et critique du système).

b) L'illusion du socialisme et du communisme (historique, idées maîtresses et critiques).

c) la réponse du catholicisme social (source de la doc-leur opinion sur les sujets traités. trine sociale de l'Eglise, mission de l'Eglise, idées La C. T. C. C. est informée que maîtresses, action des laïques).

Eléments d'économie politique a) Production des richesses, travail, capital, industrie, (agriculture, mines, manufacture, transports et com-

b) Circulation des richesses (monnaie, crédit, banque, commerce international).

c) Circulation et consommation des richesses.

Comme on peut le voir, ces cours sont nécessaires dans le monde moderne. Pour que l'ouvrier puisse arriver à se Chambre des Communes, à soufaire entendre, à voix égale, avec les patrons et les associaiions patronales, il doit connaître les éléments de l'économie politique. En y ajoutant la morale sociale, il sera en mesure d'influencer la vie de la collectivité et d'obtenir que les institutions soient modifiées en vue de s'adapter à des circonstances nouvelles. André ROY.

La C.T.C.C. donne son

Comme chacun le sait, à la fin de juin, le ministre fédéral du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell a présenté un projet de loi à la Chambre des Communes concernant les relations industrielles. Ce projet de loi a beaucoup fait parler de lui dans le monde

Le 30 juin, la C. T. C. C. était invitée à faire parvenir au comité de relations industrielles de la Chambre des Communes son point de vue sur le sujet. Il est contenu dans un mémoire de son président général, M. Gérard Picard, dont voici le texte :

1. — La C. T. C. C. désire tout sujet desquelles la juridiction fé-|grève demeure lorsque les négociadu pays pour étudier les problèvail. Au mois de décembre 1946, un premier projet concernant les rends du travail a été transmis, confidentiellement, aux principales organisations syndicales des travailleurs canadiens, sollicitant la même consultation a été faite avec les organisations patronales et avec les gouvernements provinciaux. Le 17 juin 1947, un projet de loi (no 338) a subi sa première lecture, à Ottawa, et les diverses associations intéressées ont été invitées par le président du Comité des relations industrielles de la mettre leur point de vue. Le présent mémoire répond à cette in-

2. — Le bill no 338 semble bien n'affecter que les industries au

"Le public considère l'expression "Code national du travail" comme un code fédéral destiné à règlementer les relations industrielles dans tous les domaines de l'activité économique, sans égard à la juridiction des provinces établie par la constitution canadienne. La C. T. C. C. s'oppose à un tel code du travail. Elle favorise le maintien de la juridiction des provinces, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et n'admet le bien-fondé d'un Code national du travail qu'à condition qu'il régisse uniquement les industries où la constitution canadienne reconnaît la juridiction fédérale.

Dans l'opinion de la C. T. C. C. le bill no 338 n'est pas un Code national du Travail, mais une législation industrielle assujettissant à ses dispositions les industires de juridiction fédérale. Certes, notre organisation ne désire nullement poser en autorité en matière constitutionnelle, mais du transfert ou de la mise en chôn'ayant entendu parler d'aucune mage. De plus, la C. T. C. C. est opposition sur ce point, elle présume que la constitution canadien- être réglés, sans appel, par le Conne a été respectée.

principe de l'existence légale et cours de justice est généralement de la responsabilité légale de tous trop lente, trop formaliste et trop les syndicats de travailleurs. De- dispendieuse. puis sa fondation, la C .T. C. C. a toujours favorisé ce principe. Notre organisation est d'avis que le syndicalisme des travailleurs, rience indiquera les améliorations de même que les associations patronales, doivent d'abord caister légalement, avoir une personna-blie par le Conseil canadien des lité juridique, tant pour la pro- relations ouvrières n'était pas tection individuelle de leurs mem- considérée adéquate, les intéresbres que pour affirmer leur in- sés pourront toujours faire, avant tention de respecter les lois du pays. C'est, à notre point de vue, une réforme fondamentale pour assurer le maintien de l'ordre so-

appropriée pour régler d'une ma-dustrielle la plus progressive à nière finale les différends sus-date. ceptibles de surgir pendant la durée de ladite convention. La C. T. C. C. endosse cette disposition du bill et croit que la pratique des négociations collectives ne peut vraiment entrer et rester dans notre régime démocratique que si la durée normale des conventions collectives (généralement, douze mois constitue une période ininterrompue de production, et il appartient aux parties d'établir une procédure efficace (sans arrêt de travail comme sans lockout) pour régler, au cours de cette période, tous les différends qui pourraient survenir entre elles. Le droit de

prendre immédiatement une étude approfondie de ces questions en consultant les intéressés.

5. - Avec le bill 338, le sécurité syndicale, supportée par des coutumes établies et négociée dans nombre de conventions, pénètre dans les Statuts. C'est une amélioration qui doit être soulignée. Dans l'opinion de la C. T. C. C., la protection des syndicats minoritaires s'imposait, en cette matière, et le bill en tient compte. La rédaction du projet de loi, sur ce point, peut peut-être prêter à des interprétations différentes, mais on peut s'attendre à une vigilance syndicale soutenue.

6. - En matière de congédiement, suspension, etc . . . pour activités syndicales, le bill no 338 confie ces questions aux cours de justice et pose le principe du remboursement du salaire de l'ouvrier congédié ou suspendu injustement. La C. T. C. C. est d'avis que le bill no 338 devrait préciser que la sanction s'applique du moment que las activités syndicales sont la "raison déterminante" du congédiement, de la suspension, d'opinion que ces cas devraient seil canadien des relations ouvriè-3. - Le bill no 338 pose le res. La procédure ordinaire des

> 7. - Sur les autres points traités dans le bill no 338, l'expéà suggérer d'année en année, et si la jurisprudence industrielle étachaque session du Parlement canadien, les recommandations jugées appropriées.

8. - La C. T. C. C. ne prétend pas que le bill no 338 est parfait et qu'il rencontre toutes les vues 4. — Le bill no 338 pose la rè- du Travail syndiqué canadien. gle que toute convention collec- C'est, cependant, et sans aucun tive doit prévoir une procédure doute, la pièce de législation in-

Respectueusement soumis,

La Confédération des Travailleurs Catholique du Canada (C. T. C. C.)

Gérard PICARD,

président général, 1231, est, Demontigny, Montréal, 24, P.Q.

Gibeault & Duquette

STE-AGATHE-DES-MONTS Tél.: 60, 3, rue Préfontaine



L'ENNEMI PUBLIC NUMÉRO UN

CE douteux honneur revient au "DIABLE ROUGE DE LA FUREI". Celui-ci remercie du reste la négligence humaine... les braises ardentes, les allumettes mal éteintes et les étincelles de tabac, qui ont fort contribué à faire du "Diable Rouge de la Forêt" l'ennemi public numéro un.

Chaque feu de forêt vous appauvrit en argent, en prestige national et en beauté naturelle.

- · Eteignez bien vos feux de camp.
- · Ecrasez les allumettes éteintes.
- · Arrosez la braise.
- Etouffez le "Diable Rouge de la Forêt"!

D'un arbre l'on tire un million d'allumettes. Une seule allumette suffit pour détruire un million d'arbres.



Les employés fondent leur fédération au cours d'un congrès des mieux réussis

·Les séances d'étude furent pré-

Son comité exécutif se compo-

un secrétaire-trésorier et un se-

discutés et amendés, quelque soi-

bureau fédéral de demander l'in-

crétaire-correspondant.

C'est plus qu'une heureuse coïncidence, mais bien un signe de votre audace et de votre ténacité que la Fédération nationale des employés municipaux du Canada naisse au moment où l'on vient de voter une loi dont le but évident est de paralyser votre action en vue de soustraire les ouvriers des cités et villes à l'heureuse et consolante influence du syndicalisme national catholique. Votre fédération et tous les autres corps affiliés à la C. T. C. C. peuvent s'attendre de trouver encore sur leur chemin des obstacles et des adversaires. Mais quels qu'ils soient le syndicalisme est installé chez nous pour y demeurer; il est désormais indéracinable. Nous subirons des échecs, c'est entendu; mais, après chacun, nous sommes sûrs d'avoir maintenant l'occasion de nous reprendre et de mener la bataille en vue d'instaurer chez nous un ordre social de liberté et de justice, non seulement dans les principes, mais encore et surtout dans les faits".

C'est par ces propos réconfor- dicats d'employés municipaux de tants pour tous les membres des se former en fédération professyndicats catholiques et pour les sionnelle. classes salariées en général que M. Gérard Picard, président gé-sidées par M. René Constant néral de la C. T. C. C., terminait président du syndicat des foncl'allocution qu'il prononvait, ré-tionnaires, président du comité cemment, au chalet des Em- provisoire, et M. René Bélanger, ployés civiques de Québec, à l'is-président du syndicat des foncsue du premier congrès général tionnaires de Québec et secrétaiannuel de la nouvelle fédération re du même comité a agi comme des employés municipaux, orga- secrétaire. Les deux séances d'énisme qui s'affiliera bientôt à la tude portèrent principalement sur C. T. C. C.

La fondation de cette fédéra- constitution de la nouvelle fédétion signifie que les quelque ration. trente syndicats d'employés municipaux de la province de Qué- tous les employés municipaux de bec ont décidé de former un organisme puissant afin de défen- les syndicats déjà existants, d'ordre avec plus de vigueur encore ganiser les relations entre emleurs droits, tant dans l'ordre économique que social, intellectuel une classification juste des emet moral. Les représentants des plois dans les services adminisdivers groupements s'étaient réu- tratifs des cités et villes, de veilnis, en avril dernier, pour jeter ler à l'éducation de leurs memles bases de la Fédération. A cet- bres, de participer au développete occasion, on avait formé un comité provisoire qui, entre temps, a préparé un projet de constitution et préparé le splendide congrès de Québec.

LES SEANCES D'ETUDE

Les assises du congrès se sont loi. ouvertes, samedi matin, par une messe célébrée en la chapelle des congréganistes de la paroisse de Jacques-Cartier à laquelle assistaient les quelques soixantequinze délégués des syndicats. La messe fut dite par M. l'abbé Emile Dion, professeur au séminaire

Après quoi, les délégués se réunirent à la centrale syndicale de xante articles. Les délégués ont la rue Caron. M. Lauréat Mo- aussi voté des motions priant son rency, président du Conseil général de Québec, souhaita la corporation de cet organisme en bienvenue aux congressistes et M. vertu de la loi des Syndicats pro-Gérard Picard, prononça une fessionnels et demandant son afc arte allocation dans laquelle il filiation à la C.T.C.C. Comme souligna la nécessité, pour les syn-délégué de la nouvelle fédéra-

tion au congrès de la C.T.C.C. et au bureau confédral de l'organisme central, les représentants unt choisi M. René Constant.

LES ELECTIONS

Avant la clôture du congrès, les représentants des syndicats venus de tous les coins de la province, soit de Rivière-du-Loup à Hull, ont choisi le bureau de direction de la nouvelle fédération pour la prochaine année.

M. Gérard Picard, président de la C.T.C.C., présida les élections. Celles-ci donnèrent les résultats suivants : président, M. René Constant, de Montréal; 1er viceprésident, M. J.-Henri Bettez, des T.-Rivières: secrétaire-trésorier M. René Bélanger, de Québec; secrétaire-correspondant, M. Gilles Vincent, de Montréal. Chaque syndicat choisit ensuite son délégué au bureau fédéral: Fonctionnaires de la cité de Montréal M. Amédée Parent; syndicat des employés municipaux de Sherbrooke, M. Raymond Jeanson fonctionnaires de la cité de Québec, M. Jean-Louis Vachon; foncla discussion et l'adoption de la tionnaires de la cité des Trois-Rivières, M. Maurice Aubry; services extérieurs de la cité des T .-Celle-ci se propose d'organiser Rivières, M. Lionel Poisson; services extérieurs de la cité de Quéla province en syndicat, d'aider bec, M. Alexandre Hamel; syndicat de Granby, M. Gilles Charbonneau; syndicat de Lachine, M. ployeurs et employés, d'établir Aimé Lorrain; syndicat des services extérieurs de Hull, M. V. Pilon; syndicat de l'extérieur de la ville de Hull, M. Lionel Bilcdeau; syndicat de Valleyfield, M. ment de la législation ouvrière et des employés manuels de la vil- se fonder, qu'elle allait demeurer mots. le de Montréal, M. G. Langlois; La nouvelle fédération étend sa syndicat des emloyés de l'extejuridiction à tous les employés rieur de la cité de Lévis, M. Jodes corporations municipales à seph Bernier; syndicat des eml'exception de ceux qui en sont ployés municipaux de Thetfordexclus catégoriquement par la les-Mines, M. Joseph Drouin.

Plusieurs autres syndicats affiliés à la nouvelle fédération se de cinq membres, à savoir un nommeront plus tard leurs représident, deux vice-présidents, présentants au bureau fédéral. Après l'installation des officiers, le R. Père J. Cousineau, s.j., don-Au cours de la journée, les déna sa bénédiction aux nouveaux légués ont abattu une tâche con- élus.

sidérable, adoptant après les avoir Les délégués se réunirent ensuite au chalet des Employés civiques où ils furent les hôtes au syndicat des fonctionnaires de Québec. La réception était présidée par M. R. Bélanger qui présenta les orateurs.

> Le R. Père Cousineau souligna que la nouvelle fédération naissait sous d'excellents auspices, qu'elle avait beaucoup de vigueur et qu'il y régnait un bel esprit de solidarité réchauffé de eaucoup d'enthous

De son côté, M. Gérard Picard évoqua les luttes qu'il avaient menées avec les différends syndicats municipaux et, à titre de président général de la C.T.C.C., exprima le voeu et la certitude que tous les salariés de la province se coaliseront derrière la bannière du syndicalisme catholique dans un grand esprit de compréhension et de solidarité afin de travailler avec plus de vigueur que jamais à la rénovation de la vie sociale chez nous. "Nos syndicats ont tout ce qui leur faut pour ailer de l'avant. Ils peuvent rencontrer des obstacles, mais leur force et leur détermination permettra de les enverser les uns après les autres. Il ne sera pas dit que notre génération a failli à ses devoirs sociaux: Elle n'accomplira pas tout. Il restera aux jeunes qui nous suivront de la besogne

employés de Shawinigan

Contrat renouvelé chez les

On se souvient que, l'hiver dernier, le syndicat des employés municipaux de Shawinigan avait dû demander un arbitrage pour tenter de régler le litige survenu entre lui et la cité de Shawinigan en rapport avec la négociation d'un contrat collectif de travail. L'arbitrage fut long et difficile. Malgré tout le travail et l'opiniâtreté du syndicat et de ses représentants, cet arbirage n'avait pas donné d'excellents résultats. Il fallut, bien à contre-coeur, le considérer comme un échec et une déception. Cependant, au fond, il n'y avait rien de perdu, puisque le syndicat vient de négocier avec la cité un renouvellement de convention qui apporte aujourd'hui des avantages nombreux et inattendus au syndicat et aux employés de la ville. Ces négociations se sont faites dans une atmosphère de cordialité et de collaboration, ce à quoi, de prime abord, on ne s'attendait pas du tout. Parmi ces avantages, il faut noter une augmentation substantielle de salaires, des congés en maladie payés et cumulatifs, une clause d'atelier syndicat imparfait et de retenue syndicale, une procédure de griefs à point et rapide.

Il est bon, à cette occasion, de signaler que tout travail accompli avec franchise et ténacité par un syndicat dont les membres ont un bel esprit de solidarité, comme ce fut le cas des employés de la cité de Shawinigan, apporte tôt ou tard des avantages qu'on ne prévoit pas parfois. Qui eut dit, il y a trois mois, que ce syndicat aurait pu négocier en juillet une aussi belle convention?

Cette ténacité, cette volonté de se maintenir et de durer, est la caractérstique de notre organisation syndicale. Quand elle prend pied quelque part, c'est dans l'intention bien arrêtée de vivre et de grandir. Elle ne veut pas passer comme une ombre en semant de grands espoirs pour n'en récolter que d'amères déceptions. Elle cherche à établir un ordre social et économique qui apporte plus de bonheur et de mieux-être à la collectvité, qui assure le bien de l'ensemble de la population. C'est ce qui a fait sa force; c'est ce qui lui amène les groupements ouvriers les plus convaincus et les mieux disposés.

à abattre, mais nous aurons la envers et contre tous, qu'elle alvoir barré la route aux idées sub-

ferme conviction d'avoir donné le lait progresser et défendre les coup de barre qui s'impose, d'a- justes intérêts et les légitimes revendications des salariés de toutes versives autrement que par des les corporations municipales "colcouplets de bravades, des coups lets blancs ou ouvriers en salod'épée dans l'eau, des déclarations pette parce que les uns et les aud'un caractère négatif. Nous au- tre sont des hommes qui ont des rons bâti pour l'avenir et pour droits". "Il n'y a pas de classes, ni de castes, ni de clans parmi A son tour, le nouveau prési- nous", ajouta-t-il aux applaudisdent de la Fédération, M. Cons- sements de l'auditoire. M. Lau-Ovide Vien; syndicat de l'union tant nota que celle-ci venait de rent Morency dit aussi quelques

MINISTERE DU BIEN-ETRE SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

HONORABLE PAUL SAUVE,

GUSTAVE POISSON,

L'AVENIR APPARTIENT A CEUX QUI LE PREPARENT

Par l'acquisition de connaissances générales et de la maîtrise d'un métier, la jeunesse se prépare un avenir brillant dans les carrières industrielles, en suivant les cours du jour et du soir des

ECOLES D'ARTS ET METIERS

au nombre de sept à Montréal et de 30 dans le reste de la province

30 métiers masculins et féminins enseignés dans des classes et des ateliers pourvus d'un outillage et d'instruments modernes. - Le programme d'études joint la théorie à la pratique afin de donner aux élèves LA SCIENCE ET LA DEXTERITE qui en feront des compé-

Pour renseignements, s'adresser à la direction générale,

1265, rue St-Denis, Montréal; téléphone: HArbour 6181

100%

sociale.

de notre personnel appartient au Syndicat Catholique et National des Employés de Magasin (sd) Inc.



865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

Nouvelles de Montréal

Bas faconné et circulaire

La Commission de Relations ouvrières a décidé d'accorder un certificat de reconnaissance syndicale au syndicat du bas façonné et circulaire de Marvyn pour représenter les employés de ces deux départements chez Grover ja commençées. Mills Ltd, de Montréal. Les négociations sont présentement en cours. L'employeur a démontré qu'il était disposé à négocier de bonne foi en accordant le mainsyndicale. Les négociations sont, semble-t-il, à la veille de se terminer par un franc succès du syn-

Nouveau syndicats

vient d'organiser deux nouveaux syndicats: l'Union des Employés de la Cité de Lachine et l'Union des Employés de la Cité de Lonficiers. Les négociations sont dé-

Chez les ouvriers manuels de la Cité de Montréal

L'union des Employés de la Cité de Montréal procédait rétien d'affiliation et la retenue remment à l'élection de son bureau de direction pour un nouveau terme d'office. M. Clovis Langlois fut réélu président; Henri Lanoux, élu vice-président; J .-M. Périard, secrétaire-trsorier; M. Aimé Laurin, organisateur Lucien Touchette, secrétaire-ar-

nelle, Mme E. Crenevert et M. On projette aussi de célébrer le missionné. Lors de la première Albert Joly (directeur, M. Aimé 15e anniversaire de fondation du assemblée du Conseil de Métiers Laurin, organisateur des emplayés municipaux a été choisi comme agent d'affaires de l'union.

Chez les gantiers

gueuil. Ces deux syndicats ont le syndicat des gantiers, dont le semblée, a adressé une requête sident et M. Jean L'Heureux, seprocédé à l'élections de leurs of- président est M. Antonio Robert, au secrétaire de la province, l'ho- crétaire. Il serait question de céa désigné les délégués du Syndi- norable Omer Côté, par laquelle lébrer le 15e anniversaire de foncat au congrès de la Fédration des il demande l'autorisation de chan-dation du Syndicat. C'est en ef-Gantiers qui aura lieu à St-Titede-Laviolette, les 9 et 10 août. pellera désormais l'Alliance des syndicat fut fondé sous la pré-Ont été choisis comme délégués: MM. Antionio Robert, président du syndicat, Paul L'Heureux, Maurice Rochette, René Ruel, Clifford Rice, Ernest Loiseau. Le dicat annonce qu'il a de nouveau comité de maladie a désigné pour requis les services de M. Lucien délégués, Mlle E. Girouard, de Laforest comme secrétaire-finan-Marieville, et M. Lucien Laforest, cier-trésorier. trésorier du syndicat.

syndicat.

Au syndicat des garde-malades

Le syndicat des garde-malades de Montréal, à la suite d'une ré- tion. A la section du gant fin, M. Lors de sa dernière assemblée, solution adoptée à sa dernière asger son nom. Ce syndicat s'an-Infirmières de Montréal.

Syndicat des Gantiers

Le Comité exécutif de ce Synreux avait été désigné secrétaire-Le syndicat est à orianiser un archiviste pour remplacer Mile

(section du Gant de travail), M. Maurice Rochette fut élu président et Mile Louise Fournier, de Marieville, secrétaire de cette sec-Alfred Bouthiller fut désigné préfet le 21 septembre 1932 que ce sidence de M. Alfred Charpentier, ex-président général de la C. T. C. C. En dernière heure, nous apprenons que l'agent d'affaires du Syndicat, M. Georges St-ierre, a abandonné sa charge. Le Comité exécutif a choisi M. Jean L'Heureux pour remplacer M. St-Pierre.

Syndicat de la Chaussure

Ce syndicat manifeste actuellement beaucoup d'activité. L'organisation progresse de facon satisfaisante, nous affirment MM. Paul Dugas et Raymond Couture, agents d'affaires du Syndicat. On a appris la mort récente de M. Ernest St-Amand, ancien agent d'affaires du Syndicat. Le président de la Fédération du Cuir et de la Chaussure, M. Alphonse Roberge, sera le délégué de la C. T. C. C. à la Conférence Internationale du Travail qui se réunira à Genève au milieu de juin.

Soirée du Vêtement

Le 3 mai dernier, avait lieu à la salle de la Légion Canadienne, une grande soirée organisée par l'Union Nationale du Vêtement. Plus de 500 personnes se trouvaient présentes, L'orchestre de Pierre Auclair était au programme pour les différentes attractions de la soirée. MM. Pierre Auclair, directeur de l'orchestre et Angelo Forte, organisateur de l'Union Nationale du Vêtement, agissaient comme maîtres de cérémonies. Son Honneur le Maire Camilien Houde était représenté par M. Jean-Marie Savignac qui adressa quelques mots à l'assistance. M. Marcel Gauvreau et Mademoiselle Jacqueline Hamel, président et présidente du Comité d'organisation seront versées au service personnes qui de près ou de loin ont contribué au succès de la soirée. Les profits de cette organisation seront versées au service du dispensaire que l'Union Nationale du Vêtement a mis à ses membres.

Les cordonniers en syndicat

Les cordonniers des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine viennent de s'organiser en syndieat et ils ont préparé leur premier contrat de travail. En eflet, tous les employeurs, artisans et employés affectés à la réparation des chaussures ont fondé deux groupements: l'association antionale des maîtres-cordonniers des Trois-Rivières et le syndicat national catholique des employés et artisans cordonniers de la même région.

L'organisation syndicale commence done dans un nouveau domaine, car nous croyons qu'il n'y avait pas eu jusqu'ici aucune union chez les cordonniers affectés à la réparation des chaussures.

Elections à Coaticook

Le syndicat national catholique du textile de Coaticook-nord (Penmans') a tenu dernièrement ses élections annuelles. Le scrutin a donné le résultat suivant: président, M. Dorilda Corbeil; secrétaire archiviste, M. Ferdinand Gamache; trésorière, Mlle Majella Baillargeon



Né à Sainte-Marie-de-Beauce, Marius Barbeau avait deux ans quand sa famille tenta de s'établir dans l'Idaho. Un jour, voyant son père marcher le long d'une voie ferrée, le petit garçon s'imagina qu'il retournait au Canada et partit à sa suite milles plus loin, tard dans la nuit, on le retirait d'un fossé où, épuisé, il était tombé.



L'ÉMINENTE CARRIÈRE de M. Marius Barbeau démontre que le Canada offre aujourd'hui à ses jeunes citoyens d'insignes occasions de se distinguer, non seulement dans le domaine

Canada.

économique; mais aussi dans le domaine intellectuel.

Quelle que soit la carrière qu'il choisit, tout jeune Canadien persévérant et résolu peut aujourd'hui parvenir au succès dans son propre pays et acquérir les plus riches récompenses.

PUBLIE PAR

Molsonis

du Canada français.

Ses brillantes connaissances s'étendent

aussi aux dialectes et aux coutumes

des Indiens de l'Amérique du Nord;

ses travaux dans ce domaine lui ont,

David (section anglaise) et nombre

d'autres marques de distinction. Il a

puissamment contribué à la renais-

sance de notre mouvement artis-

tique, et à faire connaître, sur ce

continent, les traditions culturelles

(tiré d'une série d'articles biographiques illustrant la carrière de Canadiens-français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

La voie nous est clairement indiquée

"MESSAGER", organe de l'Association patronale des Services hospitaliers de Québec, publie, dans sa dernière livraison une lettre inachevée que Son Eminence le cardinai Villeneuve voulait adresser à cette or-

ganisation patronale.

Nous détachons de cette lettre trois paragraphes qu', écrits quelques nois à peine avant 'a mort de ce grand homme, indiquent, d'une façon courte mais claire, qu'elle doit être notre attitude à l'endroit des graves problèmes sociaux de l'heure.

Il y a, dans ces quelques phrases, tout un programme d'action et toute une ligne de

Le regretté Cardinal signale d'abord le désordre économique et social, ou, si vous voulez, tout simplement humain, du monde moderne:

"Le malaise mondial vient qu'on s'éloigne de Dieu et trop de la conscience, en particulier de la justice. Il n'y a pas lieu de faire de longs développements pour marquer le désordre social qui existe dans le monde actueilement. Les guerres naissent des problèmes économiques, des intérêts capitalistes et des et des réactions du travail. A l'heure présente, tant de grèves qui agitent notre pays, comme tous les autres, démontrent bien que la guerre entre employeurs et employés est le grand mal des natinos. Trop ordinairement esclaves DES PRO-FITEURS D'ARGENT, le peuple, en effet, souffre, s'indigne, se révolte, jette les entreprises à terre et par ces excès provoque de nouveaux fléaux et des malheurs nouveaux".

Vraiment, c'est la spéculation effrénée de ceux qui veulent s'enrichir vite au détriment du travail qui empoisonne et rend si détesté le capital, même celui qui, au milieu de la course au profit, s'efforce de demeu-

rer sain et raisonnable.

D'un côté les abus d'un capitalisme vicié et corrompu; de l'autre, la hantise du communisme qui s'infiltre peu à peu dans notre société en prêchant l'évangile de la haine, du désordre.

"De son côté, le communisme cherche à réduire les esprits et à égarer les pauvres et les travailleurs pour renverser le monde actuel, s'appuyant en cela sur les désordres et surtout sur la religion. Voilà ce qui rend le communisme si dangereux. Il accuse même la relivion et l'Eglise d'abus qui proviennnt, au contraire, de l'oubli même de l'Eglise et de ses enseignements. Ces fauteurs travaillent par les moyens les plus perfides à détruire l'Eglise, à diffamer ses ministres, préconisent l'ignorance et le mépris de Dieu et promettant aux foules un bonheur purement matériel et illusoire".

Qu'il y ait une part de vérité dans ce qu'affirme le communisme à l'endroit du système économique et social actuel, on ne

peut le nier.

Ce qui le rend dangereux et perfide, c'est qu'il est matérialiste, qu'il ne conçoit le bonheur de l'homme que dans la seule jouissance des biens matériels. Or, la nature humaine est faite de telle façon que les biens matériels, aussi nombreux et aussi raffinés tense s'est accompli; à Montréal, winigan, trois ou quatre syndicats qu'ils soient, ne peuvent procurer une satis- la besogne se poursuit à vive al- importants viennent de s'établir, faction totale à l'homme. Il y a toujours quel- lure, malgré la difficulté du mi- notamment ceux de la Wabasso que chose qui accroche quelque part. Par lieu, par la consolidation de plu- Cotton, de Canadian Resins, de conséquent, le bonheur vendu par le communisme est faux et illusoire.

"L'Eglise au contraire rappelle le prix de la pauvreté, le valeur de la croix pour les chrétiens, mais ceci sans détriment pour LE RETABLISSEMENT DE L'OR-DRE SOCIAL ET DE LA JUSTICE qu'elle travaille à rétablir de toutes ses

Pour qui étudie le moindrement la doctrine de l'Eglise catholique, il devient évident que ces principes, appliqués dans toutes leurs conséquences, feraient disparaître cats de l'amiante, y allant géné- d'un ordre social conforme à l'enles abus que les communistes et nous-mêmes dénonçons avec une égale vigueur.

Il s'agit, somme toute, d'un choix entre mois, notamment dans les indusle vrai et le faux, entre le certain et l'aléatoire, entre la réalité et l'illusion.

Notre syndicalisme doit être le véhicule de la doctrine de l'Eglise au sein des mas-

ses, doctrine de salut pour la société. Autrement ,il n'a aucune raison d'être.

En sommes-nous tous bien convaincus? A chacun de donner sa réponse.

Toujours de l'avant dans l'organisation syndicale

tion de nouvelles unités; c'est Steel, de Canadian Carborandum. ainsi que M. René Gravel entraî- Ces succès remportés un peu dérable d'employés d'hôpitaux; de rançon, des sacrifices pénibles, son côté, M. Angelo Forte agran- des luttes ardues où certains addit sans cesse le champ d'action versaires ne font pas toujours de l'union nationale du vêtement; preuve de loyauté, doivent être de on vient de fonder un syndicat nature à nous encourager et à chez les employés d'épicerie et de nous faire entrevoir le jour de boucherie. A Thetford, les syndi- l'instauration définitive chez nous reusement, ont mis sur pied plu- seignement de la doctrine sociale sieurs syndicats depuis quelques de l'Eglise.

L'organisation syndicale ne ra-tries du bas et du vêtement ainsi lentit pas. Tout en consolidant que chez les employés municidans certaines industries des po- paux. Du côté de Rimouski, on sitions de longtemps acquises, la s'efforce d'organiser - avec suc-C. T. C. C. continue à progresser, cès d'ailleurs - les ouvriers de à étendre les bienfaits de son ac- la forêt. C'est un premier pas tion et de son travail à des grou- prometteur dans une voie nouvelpes nouveaux. Nous avons si- le et qui, il faut l'espérer, donnegnalé au mois de mai la fonda- ra beaucoup de fruits. A Quétion de deux nouvelles fédérations mec, la tâche se poursuit hardiprofessionnelles et d'un conseil ment tant dans la ville que dans central. Il n'y a pas que les ca- les régions avoisinantes. Plusieurs dres qui s'élargissent et se com-syndicats viennent de se joindre plètent. De nouvelles unités se au mouvement et il est possible fondent partout; d'autres, déjà que nombre d'autres importantes formées, adhèrent à notre mouve- unités s'y ajoutent d'ici à quelques ment. Parmi les succès des der- mois. C'est peut-être du côté de niers mois, mentionnons, du côté la Mauricie que le travail le plus de Sherbrooke, une rafle dans le intense s'est accompli en dépit des centre de Cocaticook; dans la ré obstacles sans nombre dont fut gion de St-Hyacinthe, c'est à jonchée la route par des adversui-Waterloo que le travail le plus in- res-nés du syndicalisme. A Shasieurs syndicats et par la fonda- Canadian Chemicals, de Stainless

ne dans les rangs du syndicalisme partout dans la province, même un nombre de plus en plus consi- s'ils apportent avec eux, comme

La Fédération du Vêt ement prend les devants sur l'Amalgamated

La Fédération nationale du Vêtement vient d'obtenir pour les ouvriers et les ouvrières du vêtement fin un iontrat de travail des plus enviables. C'est un des grands succès de cette organisation qui en compte déjà plusieurs à son crédit. Par ce contrat, elle devance d'un pas de géant les organisations rivales qui tentent d'amenr à elles les ouvriers du vêtement de la province de Québec. Il ne fait aucun doute que le présent contrat aura une répercussion considérable sur l'organisation dans cette importante branche de l'industrie.

cents de l'heure, non pas sur les règlements de cette caisse. taux minimum horaire du décret, mais bien sur les salaires réels actuellement payés, ce qui représente déjà un écart considérable avec d'autres gains semblables en apparence, mais qui, en définitive, ne donnent pas un cent de plus aux nombreux ouvriers qui travaillent aux pièces. De plus, cette augmentation était rétroactive au 1er juin, tandis que la nouvelle convention col- possèdent 2,130,068 parts, ou une que celle obtenue par l'organisation rivale n'est entrée en vigueur qu'au ler juillet.

De plus, tous les employés auront droit à deux semaines de vacances payées après un an de service, ce qui ne se présente pas souvent dans l'industrie. D'ordinaire, les deux semaines de va-cances ne sont accordées qu'après Rheault, Wellis Hamel, présicipe de contribuer à la formation Laval Papineau ont participé aux velles usines et d'équipement d'un fonds d'assurance-maladie-négociations pour la Fédération. neuf.

Le contrat accorde aux em-hospitalisation et décès. Déjjà, on ployés une aumengtation de 7½ a commencé à faire l'étude des

> Dans ces négociations, la Fédération représentait 2,500 de ses l'industrie du vêtement fin, dans employés chaque année

la Fédération, MM. Angelo Forte et Alain Rheault, ont déclaré lective place les ouvriers du vêtement dans une situation excellente et dénotaient la vigilandevoirs envers les travailleurs du

cinq ans de service continu pour dent de la Fédération, André Roy, un même employeur. Enfin, les secrétaire de la C.T.C.C., L. Doemployeurs ont accepté le prin- rion, L. Bernier, R. Breton et

Revenus de 70 millions de dollars

Les multiples activités d'une compagnie productrice de promembres qui travaillent dans l'annuaire que la compagne à ses les villes de Québec, Victoriaville, venus de la compagnie se sont Joliette, Farnham et Sherbrooke. élevés cette année à \$70,189,000., Les conseillers techniques de dont \$693,000. sont allés aux actionnaires en majorité canadiens-Au Canada, 17.750 actionnaires moyenne de 121 chacun.

Les experts financiers de la compagnie maintiennent leur poce et le zèle qu'apportaient les litique et cherchent à conserver syndicats nationaux catholiques un actif de \$3.00 pour chaque dans l'accomplissement de leurs dollar au débit. Mais, le fardeau des taxes devenait quatre fois plus lourd en dix ans pendant que les revenus augmentaient du triple des chiffres de 1936. L'échelle des salaires suivait également une progression ascendante et il devenait difficile de maintenir des réserves pour l'achat de nou-

Encouragez nos annonceurs

Ministère du Travail

Province de Québec

La législation ouvrière de la Province de Québec fixe des standards de travail consacrant:

La liberté syndicale Les négociations collectives oligatoires L'extension juridique de la convention collective La conciliation et l'arbitrage Des salaires minima Les congés payés L'aide à l'apprentissage La limitation des heures de travail Les bureaux de placement La réparation des accidents du travail La réadaptation au travail

> Hon. Antonio Barrette ministre.

Gérard Tremblay sous-ministre

J. O'Connell-Maher sous-ministre-adjoint

La Fédération de la Métallurgie Du côté de Québec tenu un beau congrès à Arvida

Les 12 et 13 juillet, la fédération nationale de la métallurgie a tenu son congrès dans le centre industriel d'Arvida sous la présidence M. Philippe Lepage. Au delà d'une cinquantaine de délégues étaient présents venus des centres suivants: Arvida, St-Joseph d'Alma, Chicoutimi, L'Islet, Montmagny, Québec, Nicolet, Shawinigan, Joliette, Sorel, Montréal, St-Hyacinthe, Plessisville. La tenue du congrès coïncidait avec la célébration du 10e anniversaire de fondation du syndicat d'Arvida qui fournit à la fédération son plus gros contingent. Des fêtes inoubliables ont marqué cette célébration qui réunit les délégués samedi soir, à Laterrrière. La C.T.C.C. y était représentée par M. Louis-Philippe Boily, viceprésident et M. André Roy, secrétaire général. On remarquait aussi la présence de Me Philippe Cusson, conseiller technique du conseil central Saguenay-Lac-St-Jean, de M. l'abbé Omer Genest, aumônier du conseil central, du R. Père Jacques Cousineau, s.j., aumônier de la fédération.

Le syndicat d'Arvida, qui a tion". organisé le congrès, sous la di- Il brossa ensuite un parallèle rection de MM. Hubert, Claveau, entre les grands et les petits tion a quand même progressé et et Saucier, a fait une magnifique centres dont les problèmes ne réception aux délégués.

grès furent réservées à l'étude les grands problèmes sociaux de des rapports des officiers de la l'heure n'est pas du tout la mê-Fédération et de ses organisa- me. teurs, MM. Hubert, Payne et Mc-Ginnis.

Rapport du président

Dans son rapport, M. Lepage, président, a fait ressortir la nécessité d'un mouvement d'unité, en vue d'assurer une idée directrice très précise à la fédération. Il a aussi insisté sur la nécessité de la formation par la lecture, les journées d'étude et le travail personnel.

"C'est ainsi, dit-il, qu'on parviendra peu à peu à établir plus lement et plus vite par les jourde conviction personnelle parmi naux, le cinéma, la radio, tous les membres de notre fédéra- agents qui paraissent se coali- semblée générale ensuite, quel-

ser pour généraliser ce qu'on appelle parfois le matérialisme intégral et faire perdre à l'homme la notion de sa nature même"

Rapport du secrétaire

Le secrétaire donne d'abord une vue d'ensemble de la situation dans le domaine des relations industrielles. "Cette année, dit-il, à cause des négociations de conventions collectives, les patrons semblent avoir un mot d'ordre: essayer de nous épuiser par des remises de séances de conciliations et d'arbitrage, de sorte que par des retards les ouvriers perdent patience et quittent leur syndicat". "Malgré tous ces obstacles, ajouta-t-il, notre fédérales projejts d'avenir nous persont nullement identiques et où mettent d'être plutôt optimistes" Les premières séances du con- la réaction des ouvriers touchant Il note ensuite que la fédération compte maintenant trois organisateurs, qu'elle a affilié au cours de l'année six nouveaux syndi-"Nous ne pouvons comparer cat, ce qui porte le nombre des une grande ville et un petit cen- syndicats affiliés à 22. Les effectifs de la fédération sont actre, commenta-t-il, tant au point de vue religieux qu'au point de tuellement de 5,039 membres en vue national. Dans un petit cen- règle, soit une augmentation de 2,500 environ sur l'année précénationaux peuvent entrer en li- dente.

Le secrétaire a terminé son rapport en rappelant que s'"il tre organisation. Les autorités reste beaucoup de travail à accomplir, les résultats obtenus pendant les derniers douze mois sont très encourageants".

Au cours des deux dernières séances, les délégués ont étudié par comité d'abord, puis en asque 25 résolutions portant sur les sujets les plus divers: doctrine, législation, régie interne, économie publique et morale sociale.

Elections

Ils ont ensuite procédé à leurs élections. Le même exécutif que l'an passé fut réélu. Il se compose des membres suivants: président, M. Philippe Lesage, de Sorel; vice-président, M. Léonce Laforest; secrétaire, M. Emilien De Serres; vérificateur, M. Laurent Hardy. C'est M. L.-P. Boily qui a présidé les élections. M Philippe Cusson agissait comme secrétaire.

Lundi matin, 14 juillet, les délégués ont pu visiter l'usine d'aluminium d'Arvida ainsi que les harnachements hydrauliques de

A la Cie Gohier, Ltée TEL .: 4-4641

L'arbitrage est terminé la compagnie E. Gohier, limitée, de Joliette, et le syndicat des travailleurs du bois de Joliette. Le tribunal, composé du juge Aimé et des arbitres Bertrand Boissonneault et Fernand Jolicoeur, a rendu un jugement favorable au syndicat et le contrat fut signé au début de juillet.

Les employés obtiennent, en outre du 10 cents d'augmentation ment qu'en garantissant aux oudéjà reçu au cours de négociations, 1 1-2 cent selon la décision du tribunal. Le syndicat obtient aussi une clause de sécurité syndicale et le prirncipe de sécu-

Voilà enfin un groupe d'employés qui obtiennent gain de cause et récoltent le fruit de leur ténacité. Il y a en effet dix mois que ces ouvriers se formaient en syndicat pour améliorer leurs conditions de travail. Ils ont eu l'énergie et la persévérance nécessaire pour réussir. Nous les en

DE BEAUCEVILLE

Beauceville a réussi à renouveler sa convention collective de travail grâce aux bons offices du à bien les intérêts de ses memconciliateur Noël Bérubé. Ces bres. négociations apportent des amendements importants au contrat de travail notamment une augmentation de salaires de 7 cents de l'heure pour les hommes et de 5 cents de l'heure pour les femmes, ce qui porte les salaires à des niveaux qu'ils n'ont jamais atteints à Beauceville. De plus, le syndicat obtient une semaine de vacances payées pour tous les ouvriers qui ont cinq ans et plus de municipaux a choisi son représervice. Pendant cette semaine, sentant sur le tribunal d'arbitral'ouvrier recevra un montant é- ge qui doit étudier le différend quivalent à 4 p.c. du salaire qu'il survenu entre la Cité de Québec a gagné durant l'année. Le syn- et syndicat dans la personne de dicat obtient encore une période M. François Jobin, avocat. M. de repos de 10 minutes par demi- le notaire Arthur Duval repréjournée de travail, la retenue sente la ville. Les deux parties syndicale et le maintien d'affilia- se sont entendues pour désigner

CHEZ LES TRAVAILLEURS DU PORT

Avant d'avoir pu obtenir du Conseil national des Relations ou- Un bel exemple vrières son certificat de reconnaissance syndicale à cause de technicalités légales embarrassantes, a réussi à négocier pour tous ses membres une augmentation de salaires générale de 15 cents de que depuis un mois à peine.

CHEZ LES DEBARDEURS

Les débardeurs rencontrent les mêmes difficultés que les travailleurs du port pour i'obtention de leur certificat de reconnaissance de la part du Conseil national des Relations ouvrières. Malheureusement, parce qu'il y a une autre association en lice, une espèce de société de bienfaisance, ils n'ont pu négocier encore. On a tout lieu de croire que si cette association n'avait pas barré la route à l'union des débardeurs, ceux-ci auraient obtenu une augmentation de salaires équivalente à celle des travailleurs du port. Où l'on voit que la division des forces ouvrières peut nuire considérablement.

DANS LA CHAUSSURE

Le comité de négociations formé en vue de négocier le décret provincial dans l'industrie de la chaussure de la province de Québec a dénoncé ce décret. Les syndiqués ont fait leur possible pour obtenir une meilleure collaboration de le part des patrons, mais sans succès immédiat. Tout de même, au cours des négociations, plusieurs points primordiaux furent gagnés. Les employeurs ont offert des augmentations sur les taux horaires qui allaient jusqu'à soixante-quinze pour cent. Les ouvriers sont sa tisfaits de pareilles majorations-Cependant, comme un grand nombre d'entre eux travaillent aux pièces et que les patrons s'objectaient à majorer ses taux autrevriers aux pièces un salaire de dix pour cent supérieur aux salaires horaires, ceux-ci, sûrs de leur puissance, ont tout simplement préféré dénoncer le décret-Ils tiennent à avoir une augmentation de dix pour cent sur les salaires aux pièces et ne démordront pas tant qu'ils n'auront pas

DANS L'INDUSTRIE DU CORSET

touché leur objectif.

présenter des amendements substantiels à la convention collectifélicitons et les donnons en ex- ve qui le régit avec la compagnie nos syndicats viedra à bout de emple à d'autres qui seraient Parisian Corset. Les négociations faire plier ces dur-à-cuire du paportés à se décourager p lus vite. en vue de l'étude de ces amende- tronat.

SYNDICAT DU BOIS OUVRE | ments se feront dans le mois d'août. Une union rivale a tenté Le syndicat du bois ouvré de sans aucun succès d'entamer les rangs de ce syndicat qui est l'organisme tout choisi pour mener

NOUVEAU SYNDICAT

Un nouveau syndicat vient de se fonder à Lévis dans l'industrie de l'aluminium. L'organisation. qui durait depuis tout près d'un an, vient d'être complétée par l'organisateur de la Fédération nationale de la Métallurgie, M. R. McGinnis.

Le syndicat des fonctionnaires M. Arthur Drolet industriel bien connu, pour agir comme prési-

La compagnie qui édite " La Voix de l'Est", quotidien de l'Union des Travailleurs du Port Granby, vient de donner un magnifique exemple au patronat en signant avec le syndicat national catholique des imprimeurs de l'heure. Comme on le sait, ce Granby un contrat de travail comsyndicat n'est affilié à la C.T.C.C. portant, en plus d'une substantielle augmentation de salaires, une clause d'atelier fermé. "La Voix de l'Est" a souligné la signature de ce contrat dans un éditorial que nous croyons devoir signaler d'une façon particulière aux lecteurs du Travail:

Voici ce que dit ce journal touchant l'atelier fermé :

"Il faut reconnaître que l'atelier fermé est loin d'être une entrave à la liberté individuelle et au droit d'association. Il consacre, au contraire, ce principe démocratique approuvé par toutes les institutions libres que l'on doit se conformer au vocu de la majorité. Si, par exem-ple, la majorité des syndiqués désirent obtenir l'atelier fermé, le groupe minoritaire ne doit pas s'y opposer, car il risque ainsi de détruire tout le travail accompli en vue de l'amélioration des conditions de travail'

Ces paroles réconfortantes, au moment où ùde partout l'on bat en brèche le travail des unions ouvrières en vue de la libération des classes salariées, sont un grand encouragement à ceux qui s'occupent de l'organisation des travailleurs pour la défense de leurs droits et de leurs gagne-pain.

Mais "La Voix de l'Est" pense aussi à la protection des salaires des ouvriers. Elle exprime cette pensée sous forme d'un conseil au patronat qu'il y a lieu de mettre en évidence :

"Le patronat a en effet le decomptent sur lui pour assurer la subsistance de leurs familles. C'est une responsabilité dont il ne peut se défaire. Son intransigeance et so nexigence d'autrefois ne sont plus de mise. Il doit comprendre que si ses employés doivent toujours travailler consciencieusement, lui, par contre, a le devoir d'assurer leur bien-être. Et ce bienêtre, il ne l'assurera que par une collaboration étroite avec tout son personnel".

Un bon nombre de patrons de chez nous comprennent la nécessité de coopérer avec leurs emjloyés syndiqués. Il est regrettable que les adversaires du syndicalisme, ceux qui croient encore pouvoir l'abattre, aient encore la Le syndicat du corset vient de main haute sur les tendances générales du patronat. L'action ferme, prudente et persévérante de

POMPES FUNEBRES

MONTY, GAGNON & MONTY SALONS MORTUAIRES

tre, nos sentiments religieux et

gn de compte, en faveur de no-

religieuses et civiles peuvent nous

aider et quelquefois ils le font

Dans les grands centres, le maté-

rialisme dangereux, imbu de

communisme, pénètre plus faci-

SERVICE D'AMBULANCES

1926, rue Plessis - FA 3537

4156, rue Adam - AM. 3733

BE. 3984

282 ouest, rue Ontario

Hommages de LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE MONTREAL

NANTEL

BOIS DE SCIAGE

Masonite - Ten-Test - Beaver Board

Tél.: Ch. 1300 Coin Papineau et DeMontigny

Montréal.

206, RUE DU PONT

F. X. DROL QUESEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Toute réparation mécanique Spécialité: Bornes-fontaines. Soudure électrique et autogène.

COMPLIMENTS DE

VICTORIAVILLE FURNITURE LIMITED

Victoriaville, P. Q.

DANIEL JOHNSON

AVOCAT et PROCUREUR JOHNSON & TORMEY Edifice Fides

25 est, rue St-Jacques (Montréal 1)

Tél.: LA. 9174

Tél.: FR. 0117

HOTEL LAFAYETTE A.-H. PATENAUDE, prop.

Bières, vins et spiritueux servis tous les jours. AMHERST et DEMONTIGNY

là proximité de l'édifice des Syndicats),

Les employés de la Shawinigan . . .

cale.

me de promotion encourageant, moins de scrupule. pide de griefs. Ce contrat sera en pour une liste de dix-huit caté- Première conclusion: Dans une que environ \$5.00 par semaine à vigueur jusqu'au 7 juillet 1948. Les négociations se sont faites dans un excellent esprit de collaboration.

Les ouvriers des chantiers . . .

usuite de la première page) vraient encourager davantage les chantiers maritimes canadiens et leur ccorder leurs contrats de construction de navires, même les navirés océaniques.

"Les chartiers maritimes canadiens, et notamment ceux de la Province de Québec, ne doivent pas être considérés exclusivement comme industries de guerre; on doit leur garder leur importance en temps de paix et ne pas les reléguer au second plan pour laisser une priorité injustifiée aux chantiers maritimes britanniques, comme ceux de la Clyde, par ex-

"Quelques heures avant l'adoption du Statut de Westminster en 1931, il a été accepté de laisser, pour ainsi dire, la loi canadienne de la Marine marchande sous la dépendance britannique, et cet abandon d'une tranche de la souveraineté nationale a son effet sur nos chantiers maritimes, sauf en temps de guerre-

"L'industrie canadienne de la construction des navires ne doit pas servir principalement à la réparation, et incidemment à la construction de nouveaux navires, mais elle doit rester une industrie essentielle en temps de paix comme en temps de guerre, même si pour atteindre ce but elle devait être subsidiée pendant quelque temps. Cette industrie, encouragée comme elle devrait l'être, contribuerait substantielement à la prospérité du pays e de notre Province

Les chantiers maritimes de Lévis emploient actuellement 4,000 ouvriers et ceux de Québec 2,000 travailleurs environ

Elections à L'Islet

Les membres du sallicat national catholique des employés de fonderie de L'Islet, Inc., ont tenu dernièrement leurs élections annuelles sous la présidence de M. Lucien Dorion, organisateur du conseil général de Québec. Le scrutin a donné le résultat suivant: président, M. Philippe Bélanger; vice-président, M. Jean-Marie Kérouac; secrétaire financier, M. Camille Bélanger; secrétaire-trésorier, M. Denys Bernier; secrétaire-archiviste, M. J.-R. Morneau: directeurs. MM. Luc Thibeault et Gérard Kérouac.

Salaires et dividendes

du syndicat doivent le demeu- presque doublé. En juillet 1946, videndes payés : rer et que les nouveaux em-les papeteries ont pavé en diviployés doivent y adhérer dans les dendes la somme de \$1,106,870. Juillet 1947 : \$29,224,522 trente jours qui suivent la dte tandis qu'en juillet 1947, elles ont Juillet 1946 :...... 22,058,594 de leur embauchage. L'employeur versé \$2,016,055. Il y a eu dimi- Augmentation de juilaccorde aussi la retenue syndi- nution dans une seule branche de l'activité économique, dans les La semaine de travail est de 54 mines, où le rétablissement de la Pourcentage de l'augheures et tout travail supplémen- parité entre le dollar canadien et taire est rémunéré au taux de sa-le dollar américain a porté un laire et demi. Les employés qui coup aux exploitants des mines ont un an de service ont droit à d'or. Cependant, ces messieurs une semaine de congé continu n'ont guère à se lamenter puis-res. payé et ceux qui ont cinq ans et qu'ils ont reçu en juillet 1947 la

l'employeur, une procédure ra- tre juillet 1946 et juillet 1947 p.c.

tions ouvrières, les salaires se tes sur la liste du Curb et de la salaires se sont élevés que de Le contrat contient une clause sont élevés sensiblement depuis Bourse de Montréal, on arrive, 12%, les dividendes ont monté, Spécialités en bois de l'Epiphanie de sécurité syndicale, c'est-à-di- un an. Les dividendes aussi ont pour l'exemple, aux chiffres sui- eux, de 33%, et les dividendes ne défend actuellement la cause des re que tous les membres actuels monté. Dans certains cas, ils ont vants; en ce qui concerne les di- constituent pas l'ensemble des employés de la Canada Mfg Co.

7,165,928

33% environ

let 1947 sur juillet

mentation :

En plus des améliorations précédentes, les employés reçoivent une augmentation de salaires substantielle, pluiseurs jours de fête chômés et payés, un système de promotion encoursement alors qu'ils obtenaient en juillet paye, au mois de mai 1946 dans les huit principales branches de l'industrie canadienne était de les huit principales branches de l'industrie est de \$36.00, ce qui veut diprésentants des parties, M. Robert Lafleur, pour la compagnie, des salariés qui gagnent moins de salaires substantielle, pluiseurs jours de fête chômés et payés, un système de promotion encoursement moins de scrupule.

Grâce au travail des organisa-|gories de valeurs diverses inscri-période d'un an, pendant que les

ronto Welfare Council fixe le salaire vital d'une famille de 5 personne à \$40.10. Et cela, c'est le strict minimum. D'ailleurs, ceux qui ont eu à se forcer les ménis:- rice-H. Fortier et Fernand Joliges pour établir des budgets fa- coeur, ont choisi comme présimiliaux savent qu'il est tout à dent du tribunal, M. le juge T.fait impossible d'arriver à un A. Fontaine, de Montréal. Voyons maintenant les salai-chiffre inférieur sans sacrifier plusieurs nécessités de la vie. Et aux bureaux du ministère du le salaire moyen dans les huit Travail, à Montréal, les arbitres Le salaire hebdomadaire moyen principales branches de l'indus- ont été assermentées et les re-

une augmentation de \$3.20 par te qu'on se permette de hausser la famille canadienne pour faire le paiement des uniformes par Si l'on fait la comparaison en- semaine, c'est-à-dire environ 12 d'une façon aussi considérable, face à ses besoins de première aussi scandaleuse, quand il man-névessité ?

Arbitrage fructueux à L'Epiphanie

Le Syndicat des Ouvriers de devant un tribunal d'arbitrage rendu nécessaire par le refus de Deuxième conclusion: le To- la compagnie d'améliorer les conditions de travail de ses employés.

Les deux assesseurs, MM. Mau-

A une première réunion tenue

SECURITE

De la bonne gestion des affaires dépend la constance des emplais

L'homme qui occupe un emploi permanent est un citoyen sûr de lui et de son sort. Il s'intéresse à la situation du pays, et le Canada compte sur lui. Car c'est sur lui que s'édi-

fient le progrès, le bien-être et la puissance de notre nation.

Voilà pourquoi la bonne gestion des affaires est d'importance vitale pour chacun de nous. Administrée avec courage, confiance et esprit d'initiative, l'entreprise privée est de toute évidence le moyen par lequel il devient de plus en plus possible d'assurer à tous travail et sécurité.

De la bonne gestion des affaires dépend en effet la constance des em-

plois, car l'effort incessant pour améliorer les produits et développer les marchés crée de nouveaux débouchés à la production . . . favorise l'avancement des travailleurs . . . ouvre plus grandes les portes de la liberté, de la sécurité et du progrès.





Activités syndicales à Saint-Jérome

Le Syndicat des Métiers de la Construction de St-Jérôme s'est ressaisit en ces dernières semaines grâce au travail énergique et persévérant de M. Lucien Côté, organisateur de la Fédération du Bâtiment pour la région du nord de Montréal. Le 21 juillet avait lieu une grande assemblée à laquelle assistaient MM. Osias Filion et J.-B. Délisle, président et secrétaire de la Fédération du Bâtiment, Yves Lamarche, du Syndicat de Ste-Agathe. Il y avait aussi une délégation de Ste-Agathe et de Ste-Thérèse. M. Joseph Collerette est le nouveau président du Syndicat de St-Jérôme. Il y a encore certaines questions à éclaircir relativement au décret de la construction du comté de Terrebonne et bientôt le Syndicat sera appelé à discuter avec l'Association des Patrons du district.

Contrat chez les employés de bureau

lant à la division Laurentide de autorités de la compagnie, une Grand'Mère (Consolidated Paper convention collective de travail. Corporation Ltd.) se sont organisés récemment en Syndicat Professionnel sous la bannière des de la section des Employés de bu- le deuxième groupe d'employés de Syndicats Nationaux (C.T.C.C.) et reau, a émis ces jours derniers, bureau de la compagnie Consoliaffilié à la Fédération Nationale un certificat de reconnaissance dated Paper qui se sont organisés des Travailleurs de la Pulpe et du syndicale en faveur du Syndicat depuis quelque temps, sous la Papier Inc.

A la Fédération des employés municipaux



• Photographie prise à l'issue du premier congrès de la Fédération nationale des employés municipaux qui s'est tenu dans notre ville 28 juin dernier. Parmi les personnes présentes, on remarque M. Gérard Picard, président général de la C. T. C. C., M. René Constant, président de la nouvelle fédération, M. Alfred Maheux, premier vice-président; M. Henri Bettez, deuxième vice-président, M. René Bélanger, secrétaire-trésorier, M. Gilles Vincent, secrétaire correspondant, M. Lauréat Morency, président du Conseil général de Québec Me Uhald Désiles le R. Pare Jacques Cousineau si bec, Me Ubald Désilets, le R. Père Jacques Cousineau, s.j.

Les employés de bureau travail- permettre de négocier avec les

par l'entremise de leur Syndicat reau) pour représenter tous les local, demandé à la Commission employés de bureau mentionnés des Relations Ouvrières, un certi-dans le certificat, aux fins de ficat en conformité avec la Loi conclure avec la compagnie une des Relations Ouvrières, pour leur convention collective de travail.

Un représentant de la Fédération Nationale des Travailleurs de la Pulpe et du Papier, nous a dé-La Commission après s'être as- claré officiellement, en nous resurée du caractère représentatif mettant ce communiqué, que c'est National des Travailleurs de la bannere des Syndicats Nationaux Pulpe et du Papier de Grand'Mè- et qui fut reconnu par la Com-

Deux nouveaux syndicats sont fondés à Rimouski

Deux syndicats viennent de se fonder dans la région de Rimouski grâce à la collaboration de l'agent d'affaires du Conseil central de la région, M. F.-X. Légaré. Il s'agit du syndicat catholique du bois ouvré et choisit ses officiers pour la prochaine année. M. Valreligieuses de Rimouski."

Le syndicat catholique du bois ouvré de Les Méchias compte environ 150 membres. Lors d'une récente assemblée, il a demandé son affiliation au Conseil central de Rimouski et à la Fédération du bois ouvré et choisit ses officiers pour la prochaine anée. M. Valmont Lavoie a été élu président; M. Irénée Pelletier, secrétaire; M. Albert Dugas, trésorier.

Il en fut ainsi pour le syndicat catholique des institutions religieuses de Rimouski qui, en même temps qu'il choisissait son bureau de direction, demandait son affiliation à la C. T. C. C. et au Conseil central de Rimouski. Mlle Thérèse St-Pierre fut élue présidente; M. Lucien Rioux, secrétaire; Mlle Cécile Ouellet, tréso-

La région de Rimouski est plutôt agricole qu'industrielle et commerciale. Néanmoins, les salariés de cette région comprennent la nécessité et les avantages du syndicalisme catholique dans un monde où tant d'idées sociales fausses et d'idéolagies abracadabrantes ont cours. Aussi y compte-t-on d'aussi actifs syndicats:

Un arbitrage fructueux chez les infirmières

L'agent d'affaires de l'Alliance des Infirmières de Montréal, M. René Rocque, nous informe que le tribunal d'arbitrage, formé pour régler le litige survenu entre l'Alliance des Infirmières et le Conseil des Hôpitaux de Montréal, vient de rendre sa décision. Le différend se rapportait principalement aux infirmières des hôpitaux Pasteur et Christ-Roi de Verdun.

La décision arbitrale accorde à l'Alliance et à ses membres de magnifiques avantages, notamment:

- 2) des heures de travail moins nombreuses;
- 3) la préférence à celles qui ont le plus de service pour le travail de jour :
- 4) des congés payés à l'occasion des fêtes de Noël, du Jour de l'An et de l'Epiphanie (c'est-à-dire 48 heures de congé) :
 - 5) un congé en maladie de quinze jours par année;
- 6) des vacances payées. Il est noter qu'à l'hôpital de Verdun les infirmières n'avaient jamais eu de vacances payées;
 - 7) la retenue syndicale et le maintien d'affiliation;
 - 8) une prime pour le service de nuit.

Cet arbitrage montre que nos syndicats s'occupent activement de toutes les classes de la société dont ils veulent un meilleur aménagement pour le bien commun de la collectivité.

Cette catégorie de salariés, ont re, Inc. (section employés de bu- mission des Relations ouvrières.

gland importe a produit ce chêne...

LA TOUJOURS été dans les habitudes de la C-I-L d'introduire au Canada — dès leur découverte — les plus récents produits de la chimie industrielle et de se contenter de les distribuer jusqu'à ce que le volume des ventes justifie la fabrication de ces produits au pays. Le gland importé a produit le chêne majestueux et inébranlable; ainsi, les méthodes de la C-I-L ont donné naissance à de puissantes industries. Par exemple, la "Cellophane", tout d'abord importée mais fabriquée à Shawinigan Falls depuis 1932; et le "Nylon," originaire des Etats-Unis mais produit à Kingston, en Ontario, depuis 1942. Les Canadiens retirent un double avantage de la politique de la C-I-L: ils profitent de sensationnels nouveaux produits dès leur apparition sur le marché... et, par l'emploi régulier de ces produits, ils rendent bientôt possible leur fabrication au Canada.



- Achetons chez les Nôtres -